



RECUEIL STATISTIQUE 2007

Service des Retraites de l'État



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION.....	3
La gestion du régime des retraites de l'État	3
Organisation de l'information statistique.....	4
L'année 2007.....	5
II. BILAN FINANCIER 2007.....	6
III. SÉRIES HISTORIQUES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE.....	7
Montants des pensions et allocations payés chaque année.....	7
Effectifs des pensions et allocations en paiement au 31 décembre de l'année	8
Effectifs des pensions et allocations entrées en paiement dans l'année.....	9
Effectifs de départ par motif.....	10
Evolution de l'indice et du taux de liquidation moyens des pensionnés (stock)	11
Evolution de l'indice et du taux de liquidation moyens des pensionnés (flux)	12
Evolution des proportions de pensions d'ayants droit portées au minimum garanti.....	13
Informations réglementaires.....	14
IV. PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE ET ALLOCATIONS TEMPORAIRES D'INVALIDITÉ.....	15
1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux).....	15
a. civils.....	15
Répartition du flux 2007 par motif de départ à la retraite, sexe et catégorie	15
Grandeurs moyennes sur le flux 2007 des fonctionnaires civils	16
Caractéristiques des liquidants civils ayants droit	17
Répartition des pensions civiles d'ayants droit par administration, catégorie statutaire et sexe.....	18
Répartition des pensions d'ayants cause par administration et type de décès.....	19
Répartition par âge à la radiation des cadres selon le motif de départ et le sexe	20
Répartition par âge à la radiation des cadres selon la catégorie et le sexe.....	21
Répartition par âge des pensions d'ayants cause.....	22
Durées des services et bonifications par catégorie, motif de départ et sexe.....	23
Répartition de l'indice majoré selon le motif de départ et de sexe.....	24
Pensions moyennes annuelles en année pleine par sexe et motif de départ.....	25
Pensions moyennes annuelles en année pleine par sexe et catégorie statutaire.....	26
Accessoires et suppléments de pension.....	27
Répartition par centre de paiement des pensions civiles entrées en paiement.....	28
b. militaires.....	30
Répartition du flux 2007 par motif de départ à la retraite.....	30
Grandeurs moyennes sur le flux 2007.....	31
Caractéristiques des liquidants.....	32
Répartition par âge à la radiation des cadres.....	33
Répartition par âge des pensions d'ayants cause de militaires.....	34
Durée des services et bonifications par catégorie.....	35
Répartition de l'indice majoré selon la catégorie.....	36
Pensions moyennes annuelles en année pleine par sexe et motif de départ.....	37
Pensions moyennes en année pleine par sexe et catégorie.....	38
Accessoires et suppléments de pension.....	39
Répartition par centre de paiement des pensions militaires.....	40
c. indicateurs liés à la réforme de 2003.....	42
Age moyen à la radiation des cadres des fonctionnaires de l'État.....	42
Age moyen à la radiation des cadres des militaires.....	43
Durées moyennes de services et bonifications acquis *.....	44
La surcote.....	45
La décote.....	46
2. Décès 2007 de titulaires de pension (flux sortant).....	47

Effectifs, âge moyen au décès et durées moyennes de paiement des pensions.....	47
3. Stock au 31 décembre 2007.....	48
a. civils.....	49
Grandeurs moyennes sur le stock des pensions civiles.....	49
Répartition par administration des pensions civiles.....	50
Répartition par tranche d'âge des titulaires de pension civile.....	51
Répartition par tranche de pension des titulaires de pension civile.....	52
Montant moyen annuel des pensions civiles d'ayants droit par catégorie et sexe.....	53
Accessoires et suppléments de pension.....	54
Répartition par centre de paiement des pensions civiles.....	55
Répartition géographique des fonctionnaires retraités et de leurs ayants cause.....	56
b. militaires.....	57
Grandeurs moyennes sur le stock des pensions militaires.....	57
Répartition par tranche d'âge des titulaires des militaires retraités et de leurs ayants cause.....	58
Répartition par tranche de pension des militaires.....	59
Montant moyen annuel des pensions militaires d'ayants droit par sexe et catégorie.....	60
Accessoires et suppléments de pension.....	61
Répartition par centre de paiement des militaires retraités et de leurs ayants cause.....	62
c. allocations temporaires d'invalidité.....	64
Effectif et grandeurs moyennes.....	64
Répartition par administration.....	64
Répartition par centre de paiement.....	65
V. PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE.....	67
Evolution des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.....	67
Effectifs et montants militaires.....	68
Effectifs et montants victimes civiles.....	69
Récapitulation.....	70
Répartition par âge des titulaires de pension.....	71
Répartition par centre de paiement.....	72
Pensions en paiement par administration et par direction interdépartementale.....	74
LEXIQUE.....	75

I. Présentation

La gestion du régime des retraites de l'État

La gestion des retraites poursuit trois finalités : préserver les deniers de l'État par une application rigoureuse et égalitaire de la législation, assurer au meilleur coût un service de qualité par un traitement rapide des admissions à la retraite sans rupture entre le traitement d'activité et le paiement de la pension, aider chacun à optimiser ses droits à retraite et les choix de carrière qui peuvent en découler.

La direction générale des finances publiques gère et paie les retraites des fonctionnaires de l'État, des magistrats et des militaires. Le service des retraites de l'État, service à compétence nationale de la DGFIP, enregistre les déclarations de carrière faites par les organismes employeurs pour leurs agents, tant en cours de carrière qu'au moment du départ en retraite, contrôle ces déclarations, liquide les pensions, de retraite ou d'invalidité, traite les recours contentieux concernant la liquidation ou le paiement des pensions, ou encore révisions et suspensions liées au contrôle des règles de cumul. . Les centres régionaux des pensions, qui dépendent des directions locales des finances publiques, sont reconfigurés en 2011 en centres de gestion des retraites, dont deux assureront la relation téléphonique et de messagerie avec l'ensemble des retraités ; ils assurent la gestion des pensions : changement d'adresse, de situation familiale, décès, réclamations.

Un compte d'affectation spéciale (CAS) est dédié aux pensions de l'État. Ce compte regroupe dans une présentation comptable unique, toutes "les opérations relatives aux pensions et avantages accessoires" dont l'État est directement redevable. Le directeur du service des retraites de l'État est responsable de deux programmes du compte d'affectation spéciale Pensions : les programmes Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité et Pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre et autres. Dans ce cadre, le service des retraites de l'État assure le pilotage du CAS pensions et suit le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses qui y figurent. Il réalise différents scénarios de prévisions de dépenses de pension, et produit des études et analyses statistiques. Il participe également à l'élaboration de la réglementation.

Il représente l'État au sein du groupement d'intérêt public Info Retraite, qui rassemble tous les régimes de retraite mis en place dans le cadre de l'entrée en vigueur du droit à l'information des assurés sur leurs droits à retraite, et participe à l'information individuelle des assurés sur leur retraite par l'envoi de relevés de situation individuelle et d'estimations indicatives globales. Il assure également l'information sur les retraites en offrant un accueil téléphonique aux agents de l'État en activité ou retraités, par le traitement des correspondances reçues et la gestion de divers supports d'information, notamment un site internet.

La gestion financière du régime des retraites de l'État relève de la mission Gestion et contrôle des finances publiques, programme Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local ; les moyens en sont regroupés dans l'action "Pensions". Ce programme a pour principales fonctions de réaliser l'assiette, le recouvrement et le contrôle par les services de l'État des recettes de l'État, des collectivités locales ou versées à l'Union européenne, le paiement des dépenses publiques et la tenue des comptes publics. Au sein de ce programme, le service des retraites de l'État et le réseau des centres de gestion des retraites participent plus particulièrement à l'objectif de qualité de service en faveur des fonctionnaires actifs et des retraités.

Organisation de l'information statistique

1-Structure de la base des pensions

La base des pensions, créée en 1992, est une base de données individuelles sur les pensions des retraités de la Fonction Publique d'État, ayants droit comme ayants cause, contenant un peu plus de 2,5 millions d'enregistrements. Le catalogue des données disponibles s'est enrichi au fil des années et plus particulièrement depuis la mise en place de la réforme des retraites d'août 2003.

Cette base de données est divisée en deux sous-bases, la base « STAT », contenant les variables sources de caractérisation de la pension et la base « RESULTAT » composée de données calculées (en montants).

La base « STAT »

Elle contient toutes les pensions concédées par le Service des Retraites de l'État. Un enregistrement de la base est défini comme un certain type de pension suivant trois critères : la distinction entre pension civile et pension militaire (les règles légales s'appliquant ne sont pas identiques), le bénéficiaire (selon qu'il est ayant droit ou ayant cause), et le régime (mis à part les deux principaux régimes civil et militaire, la base retrace également les pensions d'autres régimes dont les pensions sont concédées par le service). Il en découle qu'un fonctionnaire pensionné, pouvant bénéficier d'un ou plusieurs types de pensions simultanément, peut se trouver sur différents enregistrements de la base. Chaque pension ainsi identifiée est caractérisée par des données très détaillées concernant le bénéficiaire, les droits acquis et les règles de calcul retenues. En voici les principales :

Caractéristiques du bénéficiaire et de la pension : le bénéficiaire, ayant droit ou ayant cause, son sexe, sa date de naissance, l'administration d'appartenance (administration de liquidation), le centre d'assignation de sa pension, le motif de radiation des cadres (ancienneté, invalidité, parent de trois enfants...), la date de radiation des cadres, la date d'arrêt de concession et la date d'effet de la pension, la date d'ouverture des droits à pension ainsi que le nombre de trimestres de référence permettant d'obtenir le pourcentage maximum de liquidation (75%).

Informations sur le conjoint et les enfants : sa situation de famille, son (ou ses) union(s), ses enfants avec le lien de rattachement de chacun et droits qu'ils ouvrent en termes de majoration, de bonification et de droit à départ anticipé.

Éléments clés du montant de la pension : le pourcentage de liquidation, ainsi que le mode de calcul retenu pour fixer ce pourcentage (normal, minimum garanti ou garanti invalidité) le taux de surcote ou de décote appliqué, l'indice de liquidation, la valeur du point d'indice de la Fonction publique applicable, le taux de réversion pour les ayants cause, fonction du partage éventuel entre lits différents, le pourcentage de majoration pour enfant.

Informations sur la carrière : les durées de services prises en compte dans la pension (en distinguant les services de titulaire et auxiliaires validés, les services à l'État, aux collectivités locales ou militaires, les services actifs ou sédentaires, les services à temps plein ou à temps partiel avec dans ce cas la quotité), les durées de chacune des bonifications en distinguant les bonifications qui relèvent de l'article L 12 du Code et qui sont écrêtées dans la limite de 80% et celles qui sont dites "hors L 12" (essentiellement la bonification du cinquième des policiers, gendarmes et surveillants de l'administration pénitentiaire) et qui sont écrêtées dans la limite de 75%, les majorations de durée d'assurance et leur origine, la durée d'assurance dans le régime de la fonction publique d'État et tous régimes, les rachats d'études et le motif du rachat, le temps partiel surcotisé, les derniers grade et indice détenus, la catégorie statutaire, des éléments concernant le déroulement de la carrière du pensionné avec l'enchaînement des grades et échelons et les différentes positions occupées, la durée dans chaque position.

La base « RESULTAT »

Elle contient des tables de stock et de mouvements, permettant de recomposer une comptabilité de la dépense de pensions.

Les tables de mouvements regroupent des informations sur les montants de pensions en entrée, c'est-à-dire les nouvelles pensions de l'année, qu'elles soient des pensions d'ayant droit ou d'ayant cause, et en sortie, principalement pour motif de décès et de révision.

Le montant d'une pension est calculé en indice et en euros, en année en cours (montant réellement payé sur l'année) et en année pleine (montant d'une année complète selon la valeur au 31 décembre). Le montant d'une pension est détaillé selon son montant principal et les accessoires qui viennent s'y ajouter. Les montants sont calculés à partir des éléments présents dans la base STAT, issus de l'application VISA3 de contrôle, de liquidation et de concession des pensions. Ils offrent une bonne cohérence avec les agrégats comptables.

2- Les bases ATI et PMIVG

Deux autres bases de données individuelles sont constituées de façon similaire (caractéristiques de la pension et du bénéficiaire, données en stock au 31 décembre, entrées et sorties dans l'année, montants calculés en année pleine) : l'une recense les bénéficiaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI), l'autre les titulaires d'une pension militaire d'invalidité et de victimes de guerre (invalides, conjoints survivants et orphelins, ascendants).

L'année 2007

1. Les effectifs de nouveaux retraités en 2007

L'année 2007 est à nouveau une année de forte progression des effectifs de pensions nouvellement concédées. Après un léger recul en 2005, les effectifs des pensions concédées ont sensiblement progressé en 2006, et continuent à croître en 2007. Toutes pensions et tous régimes confondus, le Service des Retraites de l'État a ainsi concédé, en 2007, 121 000 nouvelles pensions, pour 117 000 en 2006.

Plus de 99 000 nouvelles pensions civiles ont été concédées en 2007 (+ 5%), les pensions d'ayants droit augmentant à nouveau le plus fortement (+ 6%) alors que les pensions d'ayants cause restent stables. 81 287 pensions d'ayants droit civils sont entrées en paiement en 2007. Cet effectif de nouveaux retraités établit un nouveau record pour le régime. Les nouvelles pensions militaires d'ayants droit ont très fortement augmenté en 2007 (+ 11%) après une tendance au recul depuis cinq ans. La barre des 10 000 pensions militaires d'ayants droit a été largement franchie.

2. Caractéristiques des nouveaux retraités civils en 2007

En 2007, 77% des nouveaux retraités civils ont une durée de référence d'au moins 152 trimestres et sont ainsi concernés par l'allongement de durée introduit par la réforme de 2003. Cette proportion était de seulement 53% en 2005.

L'âge moyen à la radiation des cadres radiés pour ancienneté augmente d'un peu plus de deux mois (+ 0,18 an). La caractéristique la plus marquante de cette augmentation est le fait que les différents groupes de sexe et catégorie active ou sédentaire sont affectés de manière homogène.

Environ un tiers du flux de nouveaux retraités civils a bénéficié de la surcote en 2007. Cette proportion était de 14% en 2004, de 21% en 2005 et de 25% en 2006. En cohérence avec les âges de départ des catégories actives, 95% des bénéficiaires de la surcote appartiennent à la catégorie sédentaire. Les hommes et les femmes sont globalement autant concernés par la surcote. Les hommes de catégorie A et les agents de catégorie B sont plus fréquemment bénéficiaires d'une surcote que les autres. Du fait de la condition de date des services pris en compte pour le calcul de la surcote, qui doivent être postérieurs au 1er janvier 2004, le nombre de trimestres de surcote augmente progressivement. Le bénéfice moyen de la surcote augmente en conséquence, il était de 37 € mensuels en 2004, de 77 € en 2006 et atteint 85 € en 2007. Près de trois bénéficiaires de surcote sur cinq partent à la retraite dans leur soixantième année, et un sur quatre à soixante ans exactement (en mois). Ces personnes, nombreuses, perçoivent une surcote sans pour autant reporter nettement leur départ.

En 2007, 14% des nouveaux retraités voient leur pension réduite par la décote. Ce chiffre ne compte pas les pensions qui basculent en dessous du seuil du minimum garanti du fait de la décote. La perte mensuelle moyenne de pension est de l'ordre de 19 € pour les retraités concernés par la décote. Les catégories actives sont nettement plus touchées par la décote (21 % de concernés) que les catégories sédentaires (9 %). Au sein des catégories actives, les femmes sont plus concernées que les hommes (25 % contre 17 %).

3. Plus de deux millions de pensions

Ce sont au total plus de deux millions de pensions civiles et militaires de retraite qui sont en paiement fin 2007. Environ un tiers des pensions (ayants droit comme ayants cause) est issu de l'Education Nationale et plus d'un quart sont des militaires. Cette répartition est assez stable. Le montant des pensions payées en 2007 s'est élevé à 31 171 millions € pour les pensions civiles et 8 523 millions € pour les pensions militaires.

4. Les autres pensions et allocations

4 400 nouvelles pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre ont été concédées en 2007. En stock, ce sont plus de 360 000 pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre qui sont en paiement en fin d'année. Plus des deux tiers concernent des ayants droit. Le montant des pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre a été de 2 036 millions € en 2007.

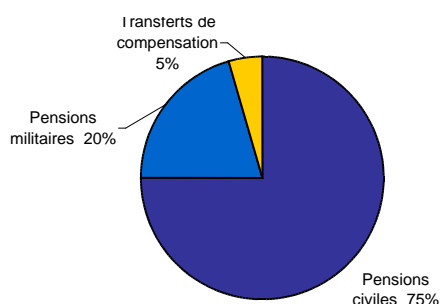
Plus de 1 500 allocations temporaires d'invalidité ont été concédées en 2007. Le nombre de révisions est à nouveau en recul. Au total, 63 000 allocations temporaires d'invalidité sont en paiement en fin d'année, pour un montant de 137 millions €.

II. Bilan financier 2007

Pensions civiles et militaires et allocations temporaires d'invalidité Section 1 du Compte d'affectation spéciale Pensions (programme 741)

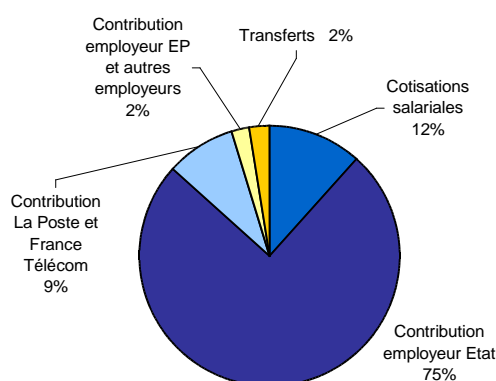
Dépenses du programme 741

Dépenses (en millions €)	Exécution 2007
Pensions civiles	31 171
Pensions militaires	8 523
Allocations temporaires d'invalidité	137
Complément de pension financé par le FSV	1
Transferts de compensation	1 729
Transferts à la CNAV et à l'IRCANTEC	180
Divers	58
Total des dépenses	41 799



Recettes du programme 741

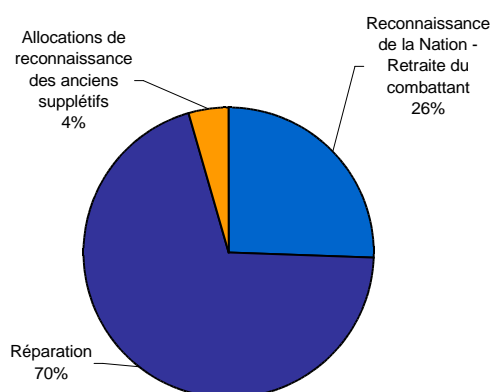
Recettes (en millions €)	Exécution 2007
Cotisations salariales	4 749
Contribution employeur Etat	30 780
Contribution employeur La Poste et France Télécom	3 488
Contribution employeur Etablissements publics et autres employeurs de fonctionnaires	993
Transferts au titre des validations de services auxiliaires	267
Autres transferts	715
Total des recettes	40 992



Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions Section 3 du Compte d'affectation spéciale Pensions (programme 743)

Dépenses du programme 743

Dépenses (en millions €)	Exécution 2007
Reconnaissance de la Nation - Retraite du combattant	745
Reconnaissance de la Nation - Légion d'honneur et médaille militaire	1
Réparation	2 036
Pensions d'Alsace-Lorraine	14
Allocations de reconnaissance des anciens supplétifs	126
Pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien	0,1
Pensions des sapeurs pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accidents	12
Pensions de l'ORTF	1
Total des dépenses	2 935



Recettes du programme 743

Recettes (en millions €)	Exécution 2007
Subvention d'équilibre	2 963

III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

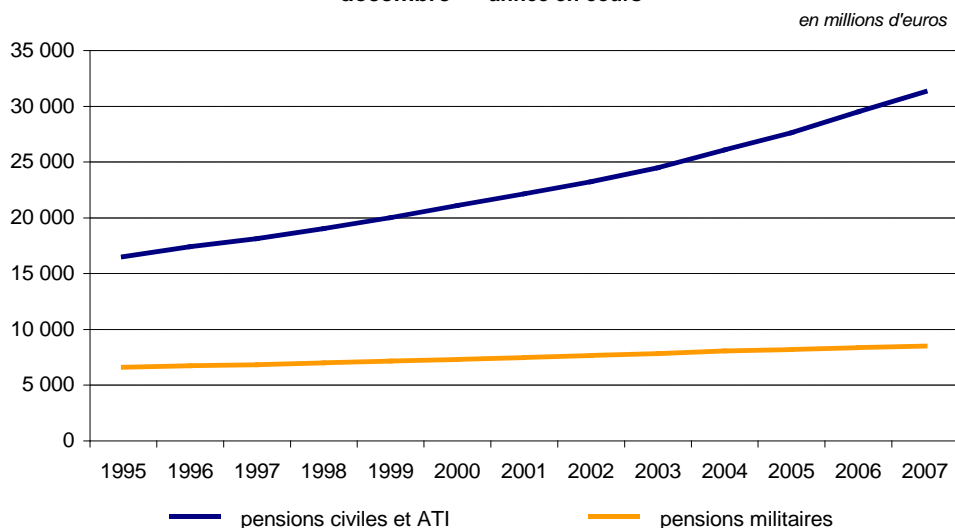
Montants des pensions et allocations payés chaque année

en millions d'euros
année en cours

Année	Pensions civiles	Allocations temporaires d'invalidité	Pensions civiles et allocations temporaires d'invalidité	Pensions militaires	Total
1995			16 521,3	6 598,6	23 119,9
1996			17 402,2	6 743,7	24 145,9
1997			18 156,6	6 843,6	25 000,2
1998			19 030,0	6 995,0	26 025,0
1999	19 892,5	118,1	20 010,6	7 155,0	27 165,6
2000	21 003,3	118,4	21 121,7	7 320,6	28 442,3
2001	22 038,3	118,5	22 156,8	7 467,6	29 624,4
2002	23 108,8	127,3	23 236,1	7 675,6	30 911,7
2003	24 377,9	127,1	24 505,0	7 827,9	32 332,9
2004	25 954,2	129,0	26 083,2	8 057,8	34 141,0
2005	27 503,6	131,8	27 635,4	8 216,1	35 851,5
2006	29 390,1	134,3	29 524,4	8 364,0	37 888,4
2007	31 170,7	136,6	31 307,3	8 523,0	39 830,3

Source : ACCT jusqu'en 2005, INDIA-LOLF depuis

Evolution du montant des pensions et allocations en paiement au 31 décembre - année en cours



III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Effectifs des pensions et allocations en paiement au 31 décembre de l'année

Année	Pensions civiles			Allocations temporaires d'invalidité	Pensions militaires			
	Ayant droits	Ayants cause	Total des pensions civiles		Ayant droits	Soldes de réserve (4)	Ayants cause	Total des pensions militaires
1997	884 833	265 044	1 149 877	62 891	372 370	5 367	190 542	568 279
1998	915 791	269 370	1 185 161	63 497	374 914	5 498	191 127	571 539
1999	946 415	270 789	1 217 204	64 422	369 706	5 595	186 753	562 054
2000	978 611	275 394	1 254 005	64 543	370 550	5 682	186 701	562 933
2001	1 011 566	279 556	1 291 122	64 788	374 086	5 739	187 235	567 060
2002	1 047 145	280 043	1 327 188	63 091	376 108	5 845	184 881	566 834
2003	1 093 894	283 425	1 377 319	62 867	376 331	5 886	184 615	566 832
2004	1 142 218	290 217	1 432 435	63 101	377 436	5 971	187 085	570 492
2005 (1)	1 180 492	288 051	1 468 543	63 054	377 495	6 111	182 717	566 323
2006	1 227 285	289 755	1 517 040	63 176	375 029	6 235	180 816 (2)	562 080
2007	1 280 402	292 980	1 573 382	62 917	371 963	6 311	181 520 (3)	559 794

(1) Les chiffres de 2005 intègrent une régularisation exceptionnelle des radiations pour décès

(2) non comprises 4567 pensions d'ayants cause cristallisées dont le montant n'est pas disponible

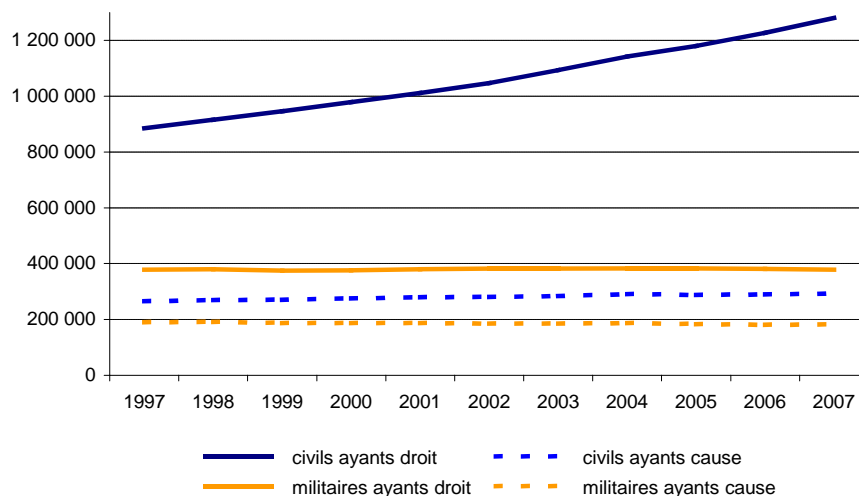
(3) non comprises 828 pensions d'ayants cause cristallisées dont le montant n'est pas disponible

(4) les soldes de réserve absentes des flux d'entrées en paiement depuis octobre 2005 ont été réintégrées dans les effectifs de 2005 à 2007

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite en paiement au 31 décembre de chaque année, hors pensions temporaires d'orphelins

Evolution du nombre de pensions en stock



III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Effectifs des pensions et allocations entrées en paiement dans l'année

Année	Pensions civiles					Allocations temporaires d'invalidité	Pensions militaires		
	Ayant droits			Ayants cause	Total des pensions civiles		Ayant droits (y compris soldes de réserve) (1)	Ayants cause	Total des pensions militaires
	Ancienneté ou motifs familiaux	Invalidité	Total						
1997	48 732	4 531	53 263	16 658	69 921	1 869	11 052	7 884	18 936
1998	50 046	4 255	54 301	16 765	71 066	1 944	12 355	7 592	19 947
1999	52 553	4 204	56 757	16 715	73 472	1 816	12 151	7 436	19 587
2000	52 021	4 186	56 207	17 073	73 280	1 795	13 060	7 689	20 749
2001	53 165	4 228	57 393	16 876	74 269	1 555	13 376	7 519	20 895
2002	59 192	4 609	63 801	16 888	80 689	1 521	13 288	7 319	20 607
2003	69 721	5 007	74 728	17 588	92 316	1 444	11 453	7 467	18 920
2004	67 099	4 904	72 003	17 999	90 002	1 565	10 556	7 978	18 534
2005	65 365	4 919	70 284	18 199	88 483	1 511	9 753	7 591	17 344
2006	71 922	4 853	76 775	17 962	94 737	1 552	9 720	6 911 (2)	16 631
2007	76 545	4 742	81 287	17 950	99 237	1 528	10 832	7 032 (3)	17 864

A partir de 1997, les pensions principales d'orphelins figurent dans les flux d'ayants cause.

(1) les soldes de réserve absentes des flux d'entrées en paiement depuis octobre 2005 ont été réintégrées dans les effectifs de 2005 à 2007

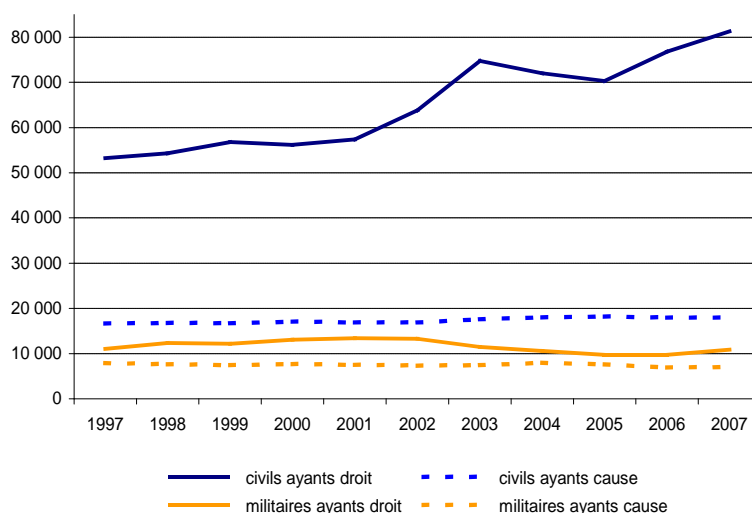
(2) non comprises 2791 pensions d'ayants cause cristallisées dont le montant n'est pas disponible

(3) non comprises 1348 pensions d'ayants cause cristallisées dont le montant n'est pas disponible

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite entrées en paiement l'année considérée, hors pensions temporaires d'orphelins

Evolution du nombre de pensions entrées en paiement dans l'année



III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Effectifs de départ par motif

	ancienneté		Invalidité	Motifs familiaux	ensemble
		dont carrières longues			
2004	57 414	-	4 904	9 685	72 003
2005	55 509	190	4 919	9 856	70 284
2006	65 170	2 127	4 853	6 752	76 775
2007	69 052	1 876	4 742	7 493	81 287

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des Pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement dans l'année

Les différents motifs de départ à la retraite

Dans la fonction publique d'Etat, les départs en retraite des fonctionnaires civils sont traditionnellement regroupés selon les alinéas de l'article L24-I du code des pensions civiles et militaires de retraite :

- le premier alinéa correspond aux pensions liquidées par ancienneté, c'est-à-dire à la demande de l'intéressé s'il a atteint l'âge où il peut partir ou d'office s'il a atteint la limite d'âge de son grade ; dans cette présentation, cet alinéa est complété par le cinquième alinéa et par l'article L25 bis qui ouvre la possibilité aux fonctionnaires ayant commencé à travailler tôt et ayant cotisé suffisamment longtemps de partir à la retraite avant leur âge normal d'ouverture du droit dans le cadre du dispositif carrières longues

- le deuxième alinéa concerne les mises à la retraite pour invalidité.

- les autres alinéas détaillent les possibilités de départs anticipés pour motifs dits familiaux, notamment pour les parents de trois enfants. Ils sont regroupés ici.

Les conditions de départ anticipé pour motifs familiaux pour les agents ayant 15 ans de services recouvrent 3 cas :

- soit 3 enfants vivants ou élevés pendant 9 ans,
- soit un enfant âgé de plus d'un an et atteint d'une invalidité,
- soit un conjoint invalide

III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Evolution de l'indice et du taux de liquidation moyens des pensionnés (stock)

Pensions en paiement au 31 décembre

Fonctionnaires civils	ayants droit		ayants cause	
	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)
1995	496	67,6	477	32,2
1996	499	67,6	480	32,4
1997	503	67,5	481	32,3
1998	507	67,5	484	32,3
1999	514	67,5	489	32,3
2000	518	67,5	492	32,3
2001	522	67,5	495	32,3
2002	527	67,5	497	32,2
2003	532	67,6	502	32,3
2004	535	67,5	504	32,3
2005	538	67,5	506	32,2
2006 (1)	541	67,5	510	31,7 *
2007	545	67,5	512	31,7

Militaires	ayants droit		ayants cause	
	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)
1995	460	65,1	439	32,0
1996	464	65,1	443	32,1
1997	467	65,1	446	32,1
1998	469	65,1	448	32,2
1999	473	65,1	451	32,2
2000	474	65,1	452	32,2
2001	475	65,1	454	32,3
2002	477	65,1	456	32,3
2003	478	65,1	456	32,3
2004	481	65,1	458	32,3
2005	482	65,1	459	32,4
2006 (1)	483	65,0	461	31,7 *
2007	483	64,8	461	31,6

* En 2006, le mode de calcul du pourcentage de liquidation des ayants cause a été affiné par rapport aux années antérieures.

A méthodologie identique, entre 2005 et 2006, ce pourcentage baisse de 0,1 point pour les civils ; il est inchangé pour les militaires.

(1) données rectifiées pour les indices de liquidation

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite en paiement aux 31 décembre, hors pensions cristallisées et hors pensions d'orphelins (principales et temporaires)

III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Evolution de l'indice et du taux de liquidation moyens des pensionnés (flux)

Pensions entrées en paiement dans l'année

Fonctionnaires civils	ayants droit		ayants cause	
	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)
1995	531	67,3	494	32,6
1996	541	67,5	500	32,6
1997	548	67,9	500	32,6
1998	558	68,1	504	33,0
1999	561	68,1	512	33,0
2000	568	68,0	515	33,0
2001	571	68,3	516	33,2
2002	577	68,5	521	33,2
2003	579	68,5	525	33,2
2004	575	67,9	526	33,3
2005	580	67,7	527	33,3
2006	582	67,6	535	32,0 *
2007	593	67,5	535	32,1

Militaires	ayants droit		ayants cause	
	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)	Indice de liquidation	Taux de liquidation (en %)
1995	482	65,1	453	32,9
1996	480	64,9	460	33,1
1997	479	67,2	468	33,1
1998	483	67,2	465	33,1
1999	485	67,0	468	33,1
2000	480	66,9	470	33,4
2001	479	66,5	474	33,5
2002	483	66,4	475	33,5
2003	481	66,0	475	33,2
2004	489	66,4	474	33,1
2005	492	66,1	479	33,2
2006	482 (1)	61,7 (1)	480	31,9 *
2007	477 (1)	60,3 (1)	484	32,1

(1) Les baisses de 2006 et 2007 s'expliquent par l'élargissement des conditions d'accès à une pension civile et militaire de retraite aux sous-officiers atteint d'une invalidité avant 15 ans de services. Les données 2006 ont été modifiées par rapport au recueil précédent du fait de la réintégration des soldes de réserve précédemment absentes du flux.

* En 2006, le mode de calcul du pourcentage de liquidation des ayants cause a été affiné par rapport aux années antérieures. A méthodologie identique, entre 2005 et 2006, ce pourcentage baisse de 0,1 point pour les civils ; il est inchangé pour les militaires.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite entrées en paiement dans l'année hors pensions d'orphelins

III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Evolution des proportions de pensions d'ayants droit portées au minimum garanti

Années	CIVILS		MILITAIRES	
	Stock	Flux	Stock	Flux
2002	15,7%	10,6%	18,0%	24,2%
2003	15,3%	10,4%	18,4%	25,6%
2004	15,1%	11,0%	18,6%	24,0%
2005	14,8%	11,1%	18,9%	24,9%
2006	14,6%	11,6%	19,4%	30,3%
2007	14,4%	10,7%	20,0%	30,1%

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite d'ayants droit entrées en paiement dans l'année (flux) ou en paiement au 31 décembre de l'année (stock)

III. Séries historiques pensions civiles et militaires de retraite

Informations réglementaires

Evolution de la valeur du point de la fonction publique

01.03.1995	317,99 F	(+ 1,2 %)
01.11.1995	322,44 F	(+ 1,4 %)
01.03.1997	324,05 F	(+ 0,5 %)
01.10.1997	325,67 F	(+ 0,5 %)
01.04.1998	328,28 F	(+ 0,8 %)
01.11.1998	329,90 F	(+ 0,5 %)
01.04.1999	331,55 F	(+ 0,5 %)
01.12.1999	334,19 F	(+0,8 %)
01.12.2000	335,86 F	(+0,5 %)
01.05.2001	337,54 F	(+0,5 %)
01.11.2001	339,90 F	(+0,7 %)

01.03.2002	52,1284 €	(+0,6 %)
01.12.2002	52,4933 €	(+0,7 %)
01.01.2004	52,7558 €	(+0,5 %)
01.02.2005	53,0196 €	(+0,5 %)
01.07.2005	53,2847 €	(+0,5 %)
01.11.2005	53,7110 €	(+0,8 %)
01.07.2006	53,9795 €	(+0,5 %)
01.02.2007	54,4113 €	(+0,8 %)

Evolution des taux

Année	Taux de cotisation salariale (hors taux spécifiques pour les primes)	Taux de contribution employeur			
		Fonctionnaires civils		Militaires	ATI
		Etat	Etablissements publics		
2006	7,85%	49,90%	39,50%	100%	0,30%
2007	7,85%	50,74%	50%	101,05%	0,31%

Revalorisation des pensions

01.01.2004	1,5%
01.01.2005	2,0%
01.01.2006	1,8%
01.01.2007	1,8%

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Répartition du flux 2007 par motif de départ à la retraite, sexe et catégorie

		Ayants droit (1)					Ayants cause		
		Ancienneté		Invalidité	Motifs familiaux	Ensemble	Décès en activité	Décès à la retraite	Ensemble
			dont carrières longues						
Hommes	Actifs	13 718	-	763	20	14 501			
	Sédentaires	20 996	1 175	1 295	78	22 369			
	Ensemble	34 714	1 175	2 058	98	36 870	914	3 085	3 999
Femmes	Actifs	7 490	-	403	1 610	9 503			
	Sédentaires	26 848	701	2 281	5 785	34 914			
	Ensemble	34 338	701	2 684	7 395	44 417	1 602	11 708	13 310
Orphelins						469	172	641	
Ensemble	Actifs	21 208	-	1 166	1 630	24 004			
	Sédentaires	47 844	1 876	3 576	5 863	57 283			
	Ensemble	69 052	1 876	4 742	7 493	81 287	2 985	14 965	17 950

(1) voir page 10 pour la description des motifs de départ

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite entrées en paiement en 2007 hors pensions temporaires d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Grandeurs moyennes sur le flux 2007 des fonctionnaires civils

	ayants droit		ayants cause		
	ancienneté	tous	décès en activité	décès en retraite	tous
effectifs (1)	69 052	81 287	2 985	14 965	17 950
part d'hommes	50,3%	45,4%	30,6%	20,6%	22,3%
part d'orphelins (pensions principales)			15,7%	1,1%	3,6%
part d'invalides		5,8%			
effectifs de carrières longues	1 876	1 876			
Indicateurs (2)					
âge moyen de radiation des cadres	59,19	58,46			
âge moyen de première mise en paiement	59,39	58,63	52,36	74,00	70,86
durée moyenne de services acquis (en trimestres)	138,0	133,9	107,0	132,5	128,8
durée moyenne de bonifications acquises (en trimestres)	6,1	6,5	4,8	11,1	10,2
durée moyenne d'assurance tous régimes (en trimestres)	163,1	159,7			
taux moyen de liquidation (en %)	69,1	67,5	25,2	33,3	32,1
indice moyen	607	593	522	537	535
pension annuelle moyenne (montant principal) (en €)	23 450	22 548	8 109	10 438	10 100
pension annuelle moyenne (principal+accessoires) (en €)	23 907	23 143	8 385	10 945	10 573
pension annuelle moyenne (principal) Hommes (en €)	24 655	24 179	7 813	9 276	8 942
pension annuelle moyenne (principal+accessoires) Hommes (en €)	25 397	24 949	7 983	9 560	9 200
pension annuelle moyenne (principal) Femmes (en €)	22 232	21 194	8 277	10 745	10 448
pension annuelle moyenne (principal+accessoires) Femmes (en €)	22 400	21 644	8 615	11 309	10 985
part de la majoration pour enfant dans la pension principale moyenne	1,6%	2,2%	1,8%	4,6%	4,2%
pensions portées au minimum garanti	8,4%	10,7%	13,8%	13,6%	13,6%
pensions au taux de 80% (hors surcote et pensions portées au minimum garanti)	3,9%	4,3%	1,8%	19,9%	17,3%

Montants bruts exprimés en année pleine

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : (1) pour les effectifs, pensions civiles de retraite entrées en paiement en 2007, hors pensions temporaires d'orphelins et hors pensions cristallisées

(2) Pour les indicateurs, les calculs sont effectués hors pensions cristallisées et hors pensions d'orphelins (principales et temporaires)

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Caractéristiques des liquidants civils ayants droit

		hommes	femmes	ensemble
actifs/sédentaires	actifs	39%	21%	30%
	sédentaires	61%	79%	70%
	ensemble	100%	100%	100%
motif de liquidation	ancienneté	94%	77%	85%
	<i>dont carrières longues</i>	3%	2%	2%
	invalidité	6%	6%	6%
	motifs familiaux	ns	17%	9%
	ensemble	100%	100%	100%
catégorie statutaire	A	44%	51%	48%
	B	7%	11%	9%
	C	11%	21%	17%
	Hors catégorie (1)	13%	1%	6%
	Autres (2)	25%	16%	20%
	ensemble	100%	100%	100%
mode de calcul de la pension	normal	92%	87%	89%
	minimum garanti	8%	13%	11%
	invalidité (L30)	-	-	-
	ensemble	100%	100%	100%

(1) Principalement des policiers et des agents de l'administration pénitentiaire

(2) Pour l'essentiel La Poste et France Telecom

Source : DGFiP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite, ayants droit, entrées en paiement en 2007

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Répartition des pensions civiles d'ayants droit par administration, catégorie statutaire et sexe

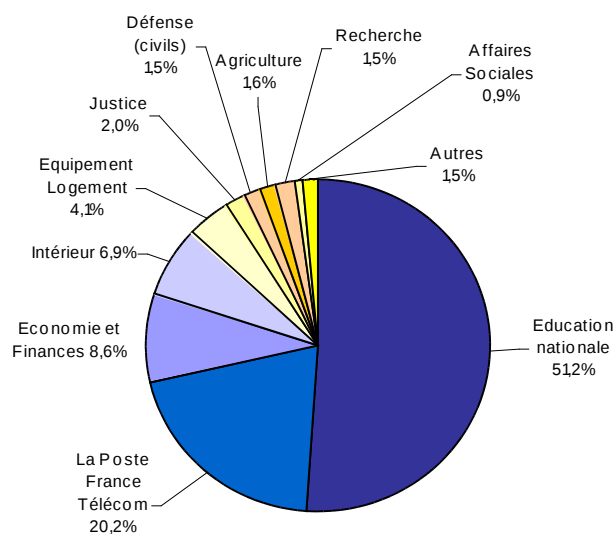
Administrations	Catégories statutaires										Ensemble		
	A		B		C		Hors catégorie (1)		Autres (2)				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
Affaires étrangères	38	13	28	22	20	101					86	136	222
Affaires sociales, travail et intégration	112	96	71	174	58	226					241	496	737
Agriculture	360	197	244	151	108	273					712	621	1 333
Anciens combattants et victimes de guerre	4	1	1	2	5	14					10	17	27
Aviation civile et Météo France	136	22	50	10	2	42	7				195	74	269
Culture	83	41	23	46	53	67					159	154	313
Défense civils	172	28	171	161	108	613					451	802	1 253
DOM-TOM	1	2		3	3	6					4	11	15
Economie et Finances	1 279	445	854	1 674	550	2 182			2		2 685	4 301	6 986
Education nationale	12 696	21 012	394	2 000	1 488	4 005					14 578	27 017	41 595
Equipement, Logement et Transport	247	34	636	216	1 576	656					2 459	906	3 365
France Télécom (à compter du 01.01.1992)	17								3 094	3 131	3 111	3 131	6 242
INRA	80	51	46	41	18	19					144	111	255
Intérieur	123	85	58	173	195	666	4 127	194			4 503	1 118	5 621
Justice	198	128	61	221	70	318	605	61			934	728	1 662
La Poste (à compter du 01.01.1992)	4	1				1			5 945	4 166	5 949	4 168	10 117
Premier ministre	2	8		3	7	16					9	27	36
P.T.T.					1				27	6	28	6	34
Recherche	531	385	65	169	9	33					605	587	1 192
Transports - Mer	1		4	1	2	5					7	6	13
TOTAL	16 084	22 549	2 706	5 067	4 273	9 243	4 739	255	9 068	7 303	36 870	44 417	81 287

(1) Principalement des policiers et des agents de l'administration pénitentiaire

(2) Pour l'essentiel La Poste et France Telecom

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

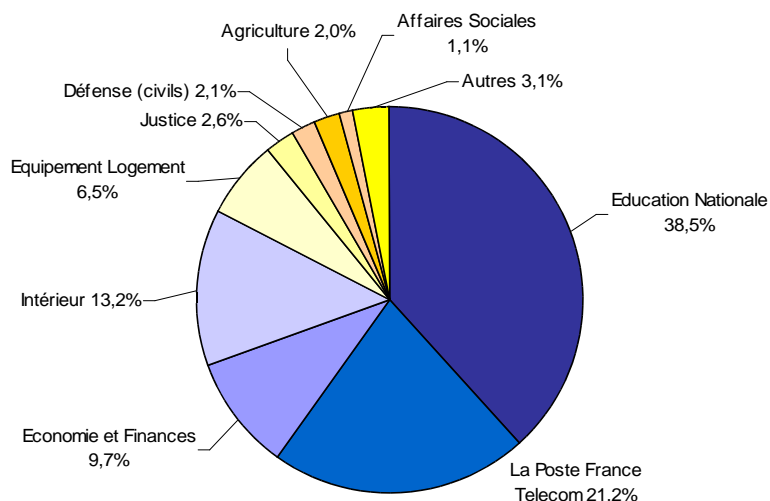
a. civils

Répartition des pensions d'ayants cause par administration et type de décès

Administrations	Décès en activité	Décès à la retraite	Ensemble
Affaires étrangères	12	40	52
Affaires sociales, travail et intégration	38	163	201
Agriculture	61	306	367
Anciens combattants et victimes de guerre	2	54	56
Aviation civile et Météo France	22	98	120
Culture	23	53	76
Défense civils	53	325	378
DOM-TOM	3	3	6
Economie et Finances	311	1 430	1 741
Education nationale	1 232	5 674	6 906
Equipement, Logement et Transport	197	969	1 166
France Télécom (à compter du 01.01.1992)	249	407	656
INRA	15	26	41
Intérieur	247	2 130	2 377
Justice	94	370	464
La Poste (à compter du 01.01.1992)	355	773	1 128
Premier ministre	1	20	21
P.T.T.	5	2 025	2 030
Recherche	65	87	152
Transports - Mer		12	12
TOTAL	2 985	14 965	17 950

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants cause entrées en paiement en 2007 hors pensions temporaires d'orphelins



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Répartition par âge à la radiation des cadres selon le motif de départ et le sexe

Motif de départ (1)	Ancienneté			Invalidité			Motifs familiaux			Ensemble ayants droit		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 36 ans	15	4	19	10	11	21		7	7	25	22	47
36 ans	5	3	8	2	6	8		12	12	7	21	28
37 ans	9	4	13	6	6	12		22	22	15	32	47
38 ans	11	4	15	4	14	18		38	38	15	56	71
39 ans	8	6	14	4	15	19	2	45	47	14	66	80
40 ans	15	2	17	8	15	23		47	47	23	64	87
41 ans	11	3	14	15	21	36		45	45	26	69	95
42 ans	24	7	31	14	21	35	1	94	95	39	122	161
43 ans	36	12	48	15	29	44		120	120	51	161	212
44 ans	29	11	40	13	27	40	1	135	136	43	173	216
45 ans	27	11	38	31	40	71	2	161	163	60	212	272
46 ans	30	22	52	29	43	72	6	167	173	65	232	297
47 ans	29	23	52	36	41	77	2	218	220	67	282	349
48 ans	23	20	43	52	57	109	5	248	253	80	325	405
49 ans	24	18	42	60	78	138	3	326	329	87	422	509
50 ans	342	30	372	93	79	172	11	379	390	446	488	934
51 ans	415	42	457	87	106	193	8	367	375	510	515	1 025
52 ans	577	50	627	97	111	208	7	462	469	681	623	1 304
53 ans	508	51	559	114	114	228	6	503	509	628	668	1 296
54 ans	535	593	1 128	148	140	288	14	556	570	697	1 289	1 986
55 ans	5 916	3 143	9 059	197	199	396	9	581	590	6 122	3 923	10 045
56 ans	2 120	1 552	3 672	158	195	353	4	555	559	2 282	2 302	4 584
57 ans	1 389	940	2 329	193	259	452	10	531	541	1 592	1 730	3 322
58 ans	1 562	944	2 506	188	254	442	5	517	522	1 755	1 715	3 470
59 ans	1 015	842	1 857	158	301	459	1	376	377	1 174	1 519	2 693
60 ans	13 752	20 337	34 089	204	284	488	1	507	508	13 957	21 128	35 085
61 ans	2 366	2 549	4 915	53	83	136		162	162	2 419	2 794	5 213
62 ans	1 026	901	1 927	24	46	70		96	96	1 050	1 043	2 093
63 ans	661	611	1 272	17	40	57		61	61	678	712	1 390
64 ans	546	462	1 008	17	27	44		43	43	563	532	1 095
65 ans	1 232	952	2 184	11	22	33		14	14	1 243	988	2 231
> 65 ans	456	189	645							456	189	645
TOTAL	34 714	34 338	69 052	2 058	2 684	4 742	98	7 395	7 493	36 870	44 417	81 287
Age moyen	58 a 9 m	59 a 8 m	59 a 2 m	55 a 1 m	55 a 4 m	55 a 3 m	52 a 6 m	53 a 9 m	53 a 9 m	58 a 6 m	58 a 5 m	58 a 5 m

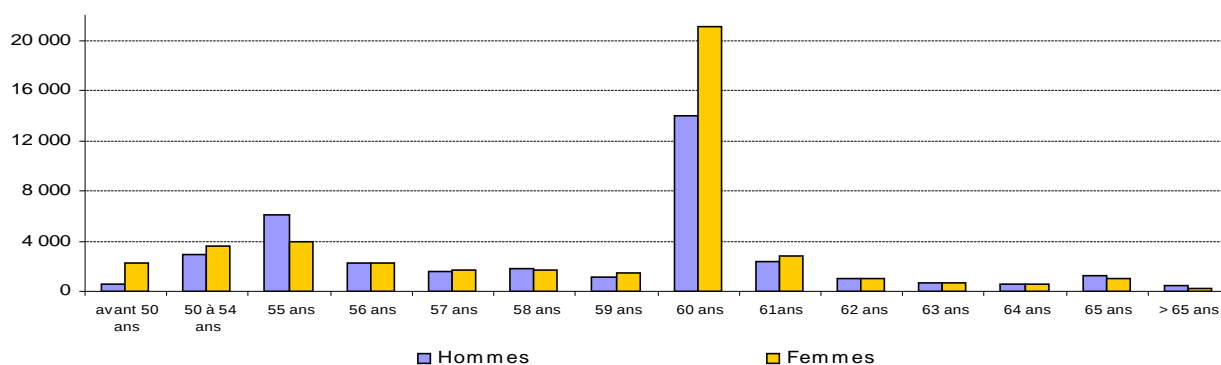
(1) voir page 10 pour la description des motifs de départ

Sont prises en compte les pensions attribuées en premier droit en 2007 à des fonctionnaires radiés des cadres antérieurement sans pouvoir prétendre à pension à paiement immédiat ; ce qui explique que l'on trouve des pensions d'ancienneté à des âges inférieurs à l'âge normal de départ à la retraite

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

Répartition par sexe et âge des pensions d'ayants-droit entrées en paiement en 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Répartition par âge à la radiation des cadres selon la catégorie et le sexe

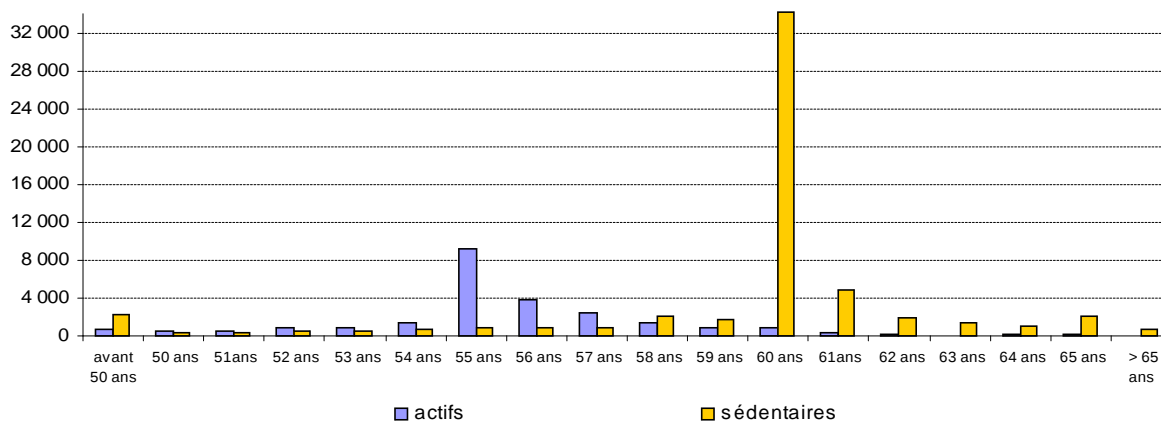
catégorie	Actifs (1)			Sédentaires			Ensemble ayants droit		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 36 ans	3	4	7	22	18	40	25	22	47
36 ans	3	2	5	4	19	23	7	21	28
37 ans	2	1	3	13	31	44	15	32	47
38 ans	4	4	8	11	52	63	15	56	71
39 ans	4	10	14	10	56	66	14	66	80
40 ans	8	10	18	15	54	69	23	64	87
41 ans	8	8	16	18	61	79	26	69	95
42 ans	12	21	33	27	101	128	39	122	161
43 ans	18	24	42	33	137	170	51	161	212
44 ans	17	31	48	26	142	168	43	173	216
45 ans	20	34	54	40	178	218	60	212	272
46 ans	29	42	71	36	190	226	65	232	297
47 ans	26	64	90	41	218	259	67	282	349
48 ans	25	73	98	55	252	307	80	325	405
49 ans	40	102	142	47	320	367	87	422	509
50 ans	372	145	517	74	343	417	446	488	934
51 ans	442	154	596	68	361	429	510	515	1 025
52 ans	617	223	840	64	400	464	681	623	1 304
53 ans	552	236	788	76	432	508	628	668	1 296
54 ans	589	771	1 360	108	518	626	697	1 289	1 986
55 ans	5 928	3 260	9 188	194	663	857	6 122	3 923	10 045
56 ans	2 138	1 649	3 787	145	653	798	2 283	2 302	4 585
57 ans	1 398	994	2 392	194	736	930	1 592	1 730	3 322
58 ans	832	604	1 436	923	1 111	2 034	1 755	1 715	3 470
59 ans	507	377	884	667	1 142	1 809	1 174	1 519	2 693
60 ans	527	342	869	13 433	20 790	34 223	13 960	21 132	35 092
61 ans	146	140	286	2 274	2 659	4 933	2 420	2 799	5 219
62 ans	80	61	141	970	985	1 955	1 050	1 046	2 096
63 ans	44	40	84	636	672	1 308	680	712	1 392
64 ans	54	33	87	509	499	1 008	563	532	1 095
65 ans	47	43	90	1 189	933	2 122	1 236	976	2 212
> 65 ans	9	1	10	447	188	635	456	189	645
TOTAL	14 501	9 503	24 004	22 369	34 914	57 283	36 870	44 417	81 287
Age moyen	55 a 8 m	55 a 10 m	55 a 9 m	60 a 4 m	59 a 1 m	59 a 7 m	58 a 6 m	58 a 5 m	58 a 5 m

(1) Sont classés en catégorie active les fonctionnaires comptant plus de 15 ans de services actifs

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

Répartition par sexe et âge des pensions d'ayants-droit entrées en paiement en 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

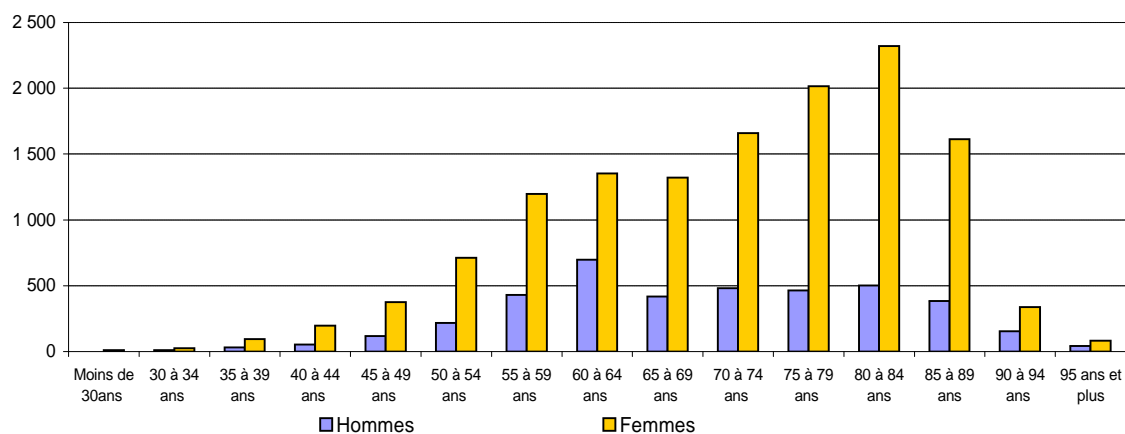
Répartition par âge des pensions d'ayants cause

Âge au 31/12/2007	Décès en activité			Décès à la retraite			Ensemble ayants cause		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 30ans	1	8	9		3	3	1	11	12
30 à 34 ans	10	24	34		1	1	10	25	35
35 à 39 ans	29	82	111	2	12	14	31	94	125
40 à 44 ans	48	162	210	4	33	37	52	195	247
45 à 49 ans	99	285	384	19	91	110	118	376	494
50 à 54 ans	149	419	568	68	293	361	217	712	929
55 à 59 ans	240	438	678	189	759	948	429	1 197	1 626
60 à 64 ans	290	156	446	408	1 198	1 606	698	1 354	2 052
65 à 69 ans	33	23	56	384	1 299	1 683	417	1 322	1 739
70 à 74 ans	10	5	15	471	1 653	2 124	481	1 658	2 139
75 à 79 ans	5		5	459	2 015	2 474	464	2 015	2 479
80 à 84 ans				501	2 320	2 821	501	2 320	2 821
85 à 89 ans				384	1 612	1 996	384	1 612	1 996
90 à 94 ans				154	337	491	154	337	491
95 ans et plus				42	82	124	42	82	124
TOTAL	914	1 602	2 516	3 085	11 708	14 793	3 999	13 310	17 309
Age moyen	55 a 4 m	51 a 6 m	52 a 11 m	74 a	74 a 3 m	74 a 2 m	69 a 9 m	71 a 6 m	71 a 1 m

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants cause entrées en paiement en 2007 hors pensions principales et temporaires d'orphelins

Répartition par sexe et âge des pensions d'ayants-cause entrées en paiement en 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Durées des services et bonifications par catégorie, motif de départ et sexe

durées : en trimestres

Actifs (1)	Ancienneté		Invalidité		Motifs familiaux		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Durée d'assurance totale	157,6	155,6	143,7	137,5	126,2	145,9	156,8	153,2
Durée de services acquis	135,7	139,7	127,5	121,5	121,7	119,8	135,2	135,6
Durée de services retenus	134,9	138,9	127,1	121,3	121,7	119,5	134,4	134,9
Bonifications L12 acquises	2,0	7,4	1,1	6,6	2,4	14,8	1,9	8,7
Bonifications L12 retenues	1,3	6,4	0,7	6,1	2,4	13,1	1,3	7,5
Bonifications non L12 acquises	6,7	0,5	4,1	1,0	1,0	0,1	6,6	0,4
Bonifications non L12 retenues	5,8	0,4	3,8	1,0	1,0	0,1	5,7	0,4

Sédentaires	Ancienneté		Invalidité		Motifs familiaux		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Durée d'assurance totale	167,0	164,9	135,4	136,6	136,3	142,5	165,0	159,3
Durée de services acquis	142,5	135,3	112,4	107,7	122,2	105,0	140,7	128,5
Durée de services retenus	139,1	133,6	111,9	107,3	122,0	104,7	137,5	127,1
Bonifications L12 acquises	3,9	5,9	1,7	4,3	4,1	11,4	3,8	6,7
Bonifications L12 retenues	3,0	5,4	1,5	4,0	4,1	10,9	2,9	6,2

(1) Sont classés en catégorie active les fonctionnaires comptant plus de 15 ans de services actifs

durées acquises : durées de services au sens de l'article L5 du code des pensions civiles et militaires

durées retenues : durées de services retenues après écrêtement à 75% (ou 80%)

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Répartition de l'indice majoré selon le motif de départ et de sexe

Motif de départ (1)	Ancienneté			Invalidité			Motifs familiaux			Ensemble ayants droit		
	Indice majoré (2)	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
< 300	88	240	328	70	188	258		198	198	158	626	784
300 à 349	1 119	1 622	2 741	287	484	771	4	785	789	1 410	2 891	4 301
350 à 399	2 954	4 035	6 989	448	543	991	14	874	888	3 416	5 452	8 868
400 à 449	3 479	3 123	6 602	295	274	569	11	855	866	3 785	4 252	8 037
450 à 499	2 396	3 502	5 898	166	211	377	13	785	798	2 575	4 498	7 073
500 à 549	3 995	3 218	7 213	219	232	451	17	651	668	4 231	4 101	8 332
550 à 599	2 284	1 507	3 791	96	121	217	9	641	650	2 389	2 269	4 658
600 à 649	3 028	5 035	8 063	121	216	337	7	820	827	3 156	6 071	9 227
650 à 699	3 602	4 370	7 972	181	227	408	7	697	704	3 790	5 294	9 084
700 à 749	2 140	1 935	4 075	45	58	103	7	313	320	2 192	2 306	4 498
750 à 799	4 335	3 674	8 009	63	87	150	7	414	421	4 405	4 175	8 580
800 à 849	1 342	619	1 961	32	23	55	1	113	114	1 375	755	2 130
850 à 899	462	125	587	1	2	3	1	23	24	464	150	614
900 à 949	246	152	398	6	3	9		32	32	252	187	439
950 à 999	1 646	875	2 521	13	14	27		162	162	1 659	1 051	2 710
1000 à 1099	520	162	682	6		6		22	22	526	184	710
1100 à 1199	546	96	642	4	1	5		8	8	550	105	655
1200 à 1299	240	21	261	3		3		1	1	243	22	265
>= 1300	292	27	319	2		2		1	1	294	28	322
TOTAL	34 714	34 338	69 052	2 058	2 684	4 742	98	7 395	7 493	36 870	44 417	81 287

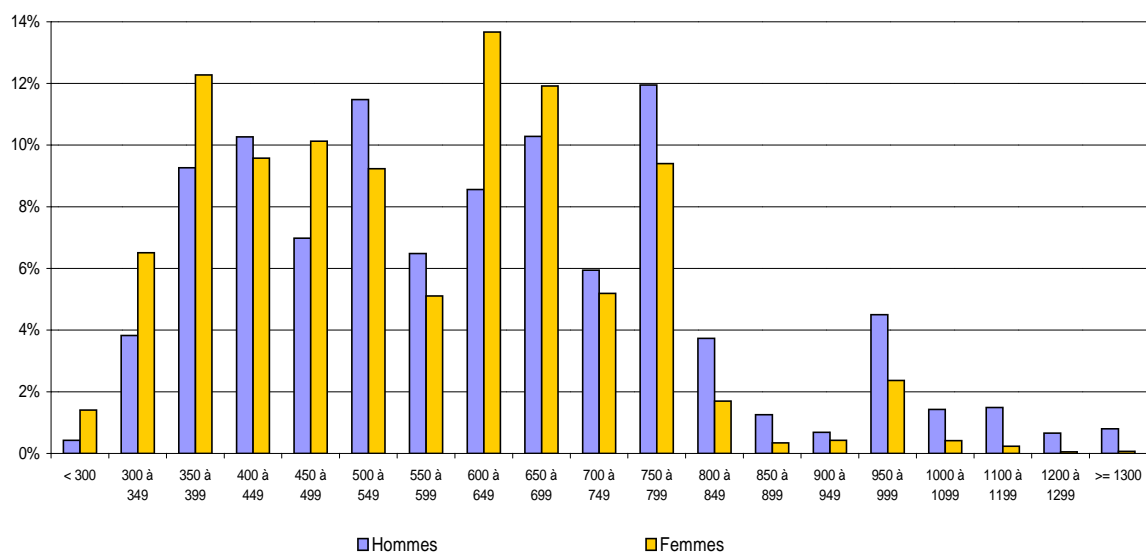
(1) voir page 10 pour la description des motifs de départ

(2) y compris ISSP, PSS

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

Répartition des pensions civiles ayants droit entrées en paiement en 2007 selon l'indice majoré et le sexe



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Pensions moyennes annuelles en année pleine par sexe et motif de départ

(pension principale et accessoires de pension)

en euros

		Ayants droit (1)				Ayants cause		
		Ancienneté	Invalidité	Motifs familiaux	Ensemble	Décès en activité	Décès à la retraite	Ensemble
Hommes	Actifs	21 609	17 461	ns	21 386			
	Sédentaires	27 872	17 713	20 664	27 259			
	Ensemble	25 397	17 619	20 135	24 949	7 983	9 560	9 200
Femmes	Actifs	24 096	19 488	22 997	23 714			
	Sédentaires	21 926	15 576	19 324	21 080			
	Ensemble	22 400	16 163	20 124	21 644	8 615	11 309	10 985
Ensemble	Actifs	22 488	18 161	22 937	22 308			
	Sédentaires	24 536	16 350	19 342	23 493			
	Ensemble	23 907	16 795	20 124	23 143	8 385	10 945	10 573

(1) voir page 10 pour la description des motifs de départ

ns : non significatif

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite entrées en paiement en 2007 hors pensions principales et temporaires d'orphelins

Montants bruts exprimés en année pleine.

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Pensions moyennes annuelles en année pleine par sexe et catégorie statutaire

en euros

Montants bruts exprimés en année pleine.

	Catégorie	Nombre	Pension moyenne annuelle *
Hommes	A	16 084	32 008
	B	2 706	18 862
	C	4 273	13 064
	Hors catégorie (1)	4 739	25 149
	Autres (2)	9 068	19 741
	Sous total		36 870
Femmes	A	22 549	27 090
	B	5 067	17 966
	C	9 243	13 268
	Hors catégorie (1)	255	20 966
	Autres (2)	7 303	18 004
	Sous total		44 417
Total	A	38 633	29 137
	B	7 773	18 278
	C	13 516	13 203
	Hors catégorie (1)	4 994	24 936
	Autres (2)	16 371	18 966
	Total général		81 287

* y compris accessoires de pension

(1) Principalement des policiers et des agents de l'administration pénitentiaire

(2) Pour l'essentiel La Poste et France Telecom

Distribution des pensions annuelles moyennes par décile

	Hommes	Femmes	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie (1)	Autres (2)	Total
1er décile	12 804	11 140	20 033	11 005	8 392	18 927	11 938	11 951
2e décile	15 955	13 802	23 258	14 376	10 158	21 048	14 065	14 849
3e décile	18 894	16 650	24 901	17 005	11 619	21 738	15 773	17 489
4e décile	21 654	19 038	26 664	18 487	12 061	23 016	17 003	20 147
5e décile	23 609	21 267	28 340	19 454	13 061	23 641	18 642	22 373
6e décile	26 343	23 433	30 074	20 299	14 098	24 485	20 031	24 608
7e décile	29 304	25 712	31 931	21 133	15 359	26 045	21 325	27 308
8e décile	32 386	28 634	34 208	21 841	16 499	28 624	22 954	30 400
9e décile	37 324	32 259	39 593	22 789	17 641	34 023	26 729	34 356

lecture : 20% des femmes dont la pension civile ayant droit est entrée en paiement en 2007 ont une pension annuelle moyenne inférieure à 13 802 €

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

Accessoires et suppléments de pension

en euros

	Ayants droit			Ayants cause		
	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension
Majoration pour enfants	16 135	24 685	2 486	5 278	11 823	1 393
Majoration pour tierce personne	153	31 018	12 660			
Rente viagère d'invalidité	156	21 030	6 628	124	11 879	5 349
Majoration handicap	95	20 594	2 686			
Nouvelle bonification indiciaire	14 863	25 610	147	875	10 330	50
Indemnité mensuelle de technicité	6 434	21 339	446	675	9 717	187

* y compris accessoires de pension

Montants bruts exprimés en année pleine.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite entrées en paiement en 2007, hors pensions d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

a. civils

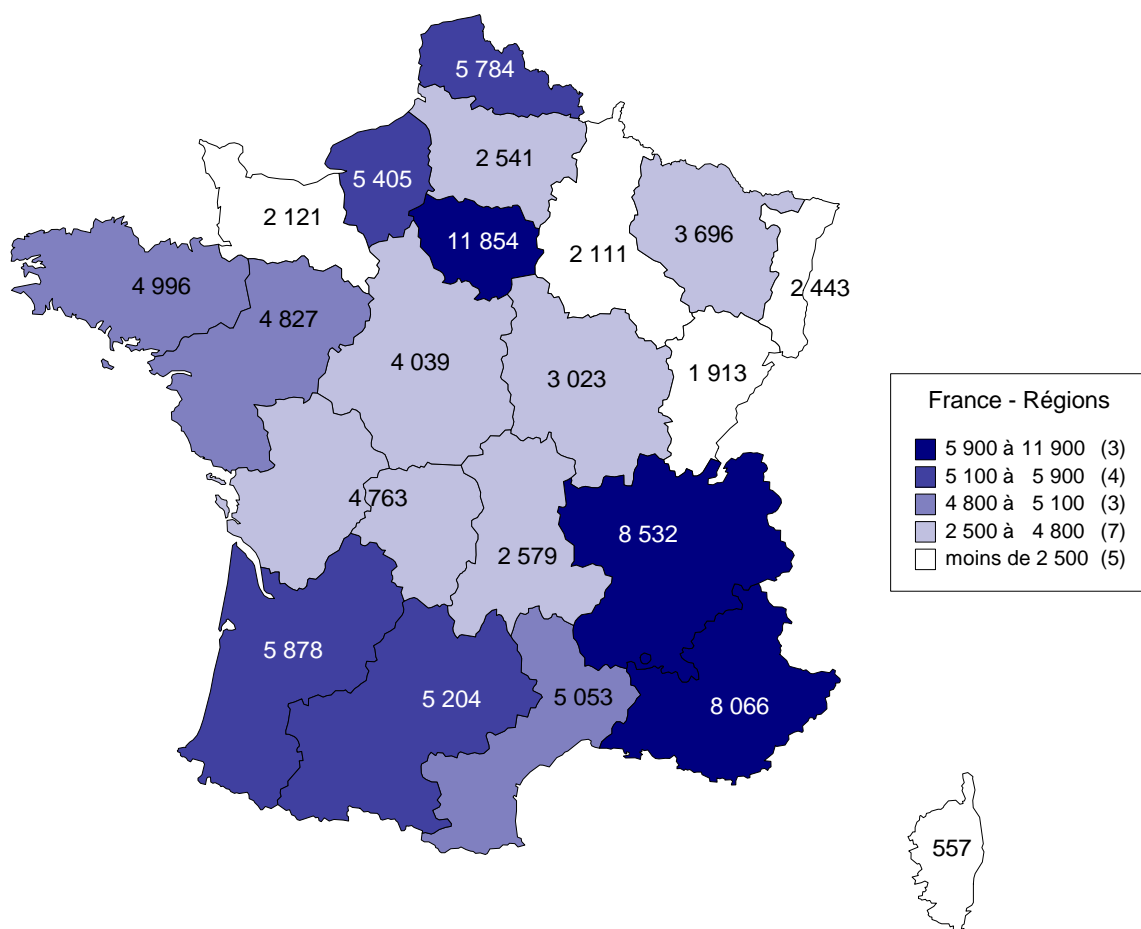
Répartition par centre de paiement des pensions civiles entrées en paiement

Centres de paiement		Pensions civiles		
		Ayants droit	Ayants cause	Total
I - Métropole	Ajaccio	394	163	557
	Amiens	2 114	427	2 541
	Besançon	1 552	361	1 913
	Bordeaux	4 679	1 199	5 878
	Caen	1 758	363	2 121
	Châlons-en-Champagne	1 748	363	2 111
	Clermont-Ferrand	2 138	441	2 579
	Créteil	2 967	553	3 520
	Dijon	2 475	548	3 023
	Grenoble	3 696	692	4 388
	Lille	4 748	1 036	5 784
	Limoges	3 790	973	4 763
	Lyon	3 498	646	4 144
	Marseille	3 634	918	4 552
	Metz	3 067	629	3 696
	Montpellier	4 037	1 016	5 053
	Nantes	4 012	815	4 827
	Nice	2 677	837	3 514
	Paris	6 910	1 424	8 334
	Rennes	4 063	933	4 996
	Rouen	4 573	832	5 405
	Strasbourg	2 023	420	2 443
	Toulouse	4 172	1 032	5 204
Tours	3 293	746	4 039	
	Total Métropole	78 018	17 367	95 385
II - D.O.M.-T.O.M.	Fort-de-France	1 437	273	1 710
	Saint-Denis	1 035	138	1 173
	Nouméa	159	24	183
	Papeete	212	30	242
		Total D.O.M.-T.O.M.	2 843	465
III - Etranger	Nantes étranger	426	118	544
	Autres assignations			
		Total Etranger	426	118
TOTAL GENERAL		81 287	17 950	99 237

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite entrées en paiement en 2007 hors pensions temporaires d'orphelins

**Répartition par centre de paiement des pensions civiles (ayants droit et ayants cause)
entrées en paiement en 2007**



Champ : pensions civiles de retraite entrées en paiement en 2007 hors pensions temporaires d'orphelins

Les pensions de Poitou-Charentes sont gérées par la région Limousin

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Répartition du flux 2007 par motif de départ à la retraite

	Ayants droit (1)				Ayants cause		
	Ancienneté	Invalidité	Motifs familiaux	Ensemble	Décès en activité	Décès à la retraite	Ensemble
Hommes	8 996	941	-	9 937	12	76	88
Femmes	678	217	-	895	186	6 623	6 809
Orphelins					26	109	135
Ensemble	9 674	1 158	-	10 832	224	6 808	7 032

(1) voir page 10 pour la description des motifs de départ

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007 - Hors pensions cristallisées et hors pensions temporaires d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Grandeurs moyennes sur le flux 2007

	ayants droit			ayants cause		
	ancienneté	tous	tous hors soldes de réserve (3)	décès en activité	décès en retraite	tous
effectifs (1)	9 674	10 832	10 655	224	6 808	7 032
part d'hommes	93,0%	91,7%	91,6%	5,4%	1,1%	1,3%
part d'orphelins (pensions principales)				11,6%	1,6%	1,9%
part d'invalides		10,7%	10,9%			
Indicateurs (2)						
âge moyen de radiation des cadres	45,69	43,68	43,44			
âge moyen de première mise en paiement	45,77	43,76	43,52	42,35	73,10	72,21
durée moyenne de services acquis (en trimestres)	103,7	95,3	94,4	93,1	96,1	96,1
durée moyenne de bonifications acquises (en trimestres)	37,0	33,8	34,2	28,3	46,4	45,9
durée moyenne d'assurance tous régimes (en trimestres)	140,9	129,2	129,2			
taux moyen de liquidation (en %)	65,7	60,3	60,0	27,5	32,2	32,1
indice moyen	499	477	466	497	483	484
pension annuelle moyenne (montant principal) (en €)	18 978	17 309	16 741	8 291	9 100	9 077
pension annuelle moyenne (principal+accessoires) (en €)	19 518	17 794	17 163	8 428	9 613	9 579
pension annuelle moyenne (principal) Hommes (en €)	19 282	17 779	17 167	6 707	6 807	6 794
pension annuelle moyenne (principal+accessoires) Hommes (en €)	19 855	18 300	17 621	6 716	6 904	6 879
pension annuelle moyenne (principal) Femmes (en €)	14 944	12 092	12 092	8 393	9 127	9 107
pension annuelle moyenne (principal+accessoires) Femmes (en €)	15 042	12 165	12 165	8 538	9 644	9 614
part de la majoration pour enfant dans la pension principale moyenne	1,6%	1,5%	1,4%	1,0%	4,9%	4,7%
pensions portées au minimum garanti	22,6%	30,1%	30,6%	1,5%	9,3%	9,0%
pensions au taux de 80% (hors décote et pensions portées au minimum garanti)	49,1%	48,7%	47,6%	11,8%	44,2%	43,2%

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : (1) pour les effectifs, pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007 hors pensions temporaires d'orphelins et hors pensions cristallisées

(2) Pour les indicateurs, les calculs sont effectués hors pensions cristallisées, et hors pensions d'orphelins (principales et temporaires)

(3) Pour permettre la comparaison avec les données 2006 qui ne comportaient pas les soldes de réserve

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Caractéristiques des liquidants

		Hommes	Femmes	Ensemble
motif de liquidation	ancienneté	91%	76%	89%
	invalidité	9%	24%	11%
	Motifs familiaux	-	-	-
	ensemble	100%	100%	100%
catégorie statutaire	Officiers généraux	1%	-	1%
	Officiers supérieurs	9%	6%	9%
	Officiers subalternes	5%	3%	4%
	Sous-officiers	66%	67%	66%
	Caporaux et soldats	19%	24%	20%
	ensemble	100%	100%	100%
mode de calcul de la pension	normal	71%	59%	70%
	minimum garanti	29%	41%	30%
	invalidité (L35)	-	-	-
	ensemble	100%	100%	100%

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007, hors pensions cristallisées et hors pensions temporaires d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

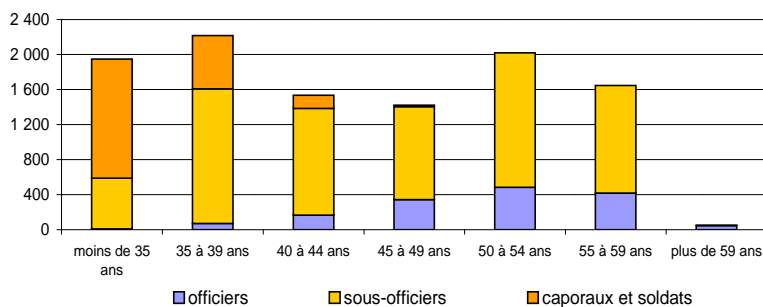
Répartition par âge à la radiation des cadres

Age à la radiation des cadres	Officiers généraux		Officiers supérieurs		Officiers subalternes		Sous-officiers		Caporaux et soldats		Total	
	Ancienneté	Invalidité	Ancienneté	Invalidité	Ancienneté	Invalidité	Ancienneté	Invalidité	Ancienneté	Invalidité	Ancienneté	Invalidité
Moins de 33 ans						4	64	112	32	899	96	1 015
33 ans					1	1	133	8	198	12	332	21
34 ans					1	1	249	12	207	13	457	26
35 ans			2		3		286	7	187	2	478	9
36 ans			1		5		358	4	165	4	529	8
37 ans			2		13		319	4	115	2	449	6
38 ans			2		18	1	272		67	3	359	4
39 ans			2		21	1	287	1	60	1	370	3
40 ans			1		17	1	236	3	52	2	306	6
41 ans			6		18	1	243	3	36		303	4
42 ans			12		20		261	4	31		324	4
43 ans			12		26		258	3	18	1	314	4
44 ans	1		23		29		203	3	9	1	265	4
45 ans	1		38	1	24		201	1	8		272	2
46 ans			45		20		206	8	5		276	8
47 ans			45	1	19		317	3	2		383	4
48 ans	1		43	1	13	2	155	5			212	8
49 ans			75		13		164	2	2		254	2
50 ans	1		54		12		299	8	1		367	8
51 ans			59		20		280	3			359	3
52 ans	2		110		70		269	5	1		452	5
53 ans	3		53		8		286				350	
54 ans	3		76		10	2	383	1			472	3
55 ans	17		63		23		890	1			993	1
56 ans	17		101		3		323				444	
57 ans	31		55		2		12				100	
58 ans	24		19		9		2				54	
59 ans	18		13		24						55	
60 ans	6		13		7		1				27	
61 ans	2		3		7						12	
62 ans	1		3		3						7	
63 ans												
64 ans	2						1				3	
TOTAL	130		931	3	459	14	6 958	201	1 196	940	9 674	1 158

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

Répartition par âge et grade des pensions militaires d'ayants-droit entrées en paiement en 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Répartition par âge des pensions d'ayants cause de militaires

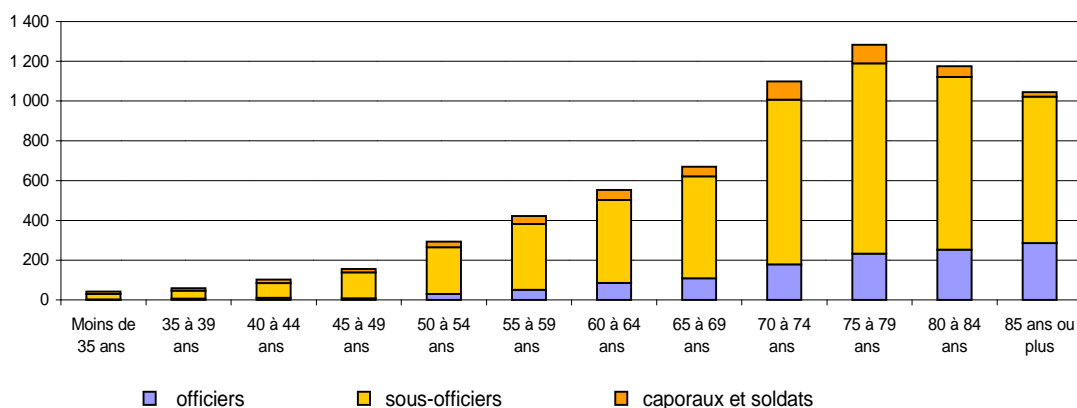
Age au 31/12/2007	Officiers généraux		Officiers supérieurs		Officiers subalternes		Sous-officiers		Caporaux et soldats		Total général
	Décès en activité	Décès en retraite	Décès en activité	Décès en retraite	Décès en activité	Décès en retraite	Décès en activité	Décès en retraite	Décès en activité	Décès en retraite	
Moins de 30ans					1		9	2	8		20
30 à 34 ans						1	14	3	4		22
35 à 39 ans			2		5		24	16	3	8	58
40 à 44 ans	1		4		4	2	32	41	2	16	102
45 à 49 ans			1	6		1	34	97		17	156
50 à 54 ans	1		5	12		12	32	203	1	27	293
55 à 59 ans	1	3		27	1	19	7	324		40	422
60 à 64 ans		4		52		30	1	415		51	553
65 à 69 ans		3	1	67		38		513		47	669
70 à 74 ans		15		97		67		828		92	1 099
75 à 79 ans		22		137		73		958		93	1 283
80 à 84 ans		14		161		78		868		55	1 176
85 à 89 ans		13		136		69		579		18	815
90 à 94 ans		2		42		14		141		3	202
95 ans et plus				5		4		17		1	27
TOTAL	3	76	13	742	11	408	153	5 005	18	468	6 897

Il convient d'ajouter aux pensions ventilées ci-dessus 135 pensions principales d'orphelins

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite d'ayants cause entrées en paiement en 2007 - Hors pensions principales et temporaires d'orphelins

répartition par âge et grade des pensions militaires d'ayants-cause entrées en paiement en 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Durée des services et bonifications par catégorie

durées : en trimestres

	Officiers	Sous-officiers	Caporaux et soldats	Ensemble
Durée d'assurance totale	175,9	139,8	64,4	129,2
Durée de services acquis	123,9	104,1	45,1	95,3
Durée de services retenus	123,4	104,0	45,1	95,1
Bonifications L12 acquises	47,9	35,2	18,7	33,7
Bonifications L12 retenues	29,9	28,6	18,6	26,8
Bonifications non L12 acquises	0,6	0	0	0,1
Bonifications non L12 retenues	0,6	0	0	0,1

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007 - Hors pensions cristallisées

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

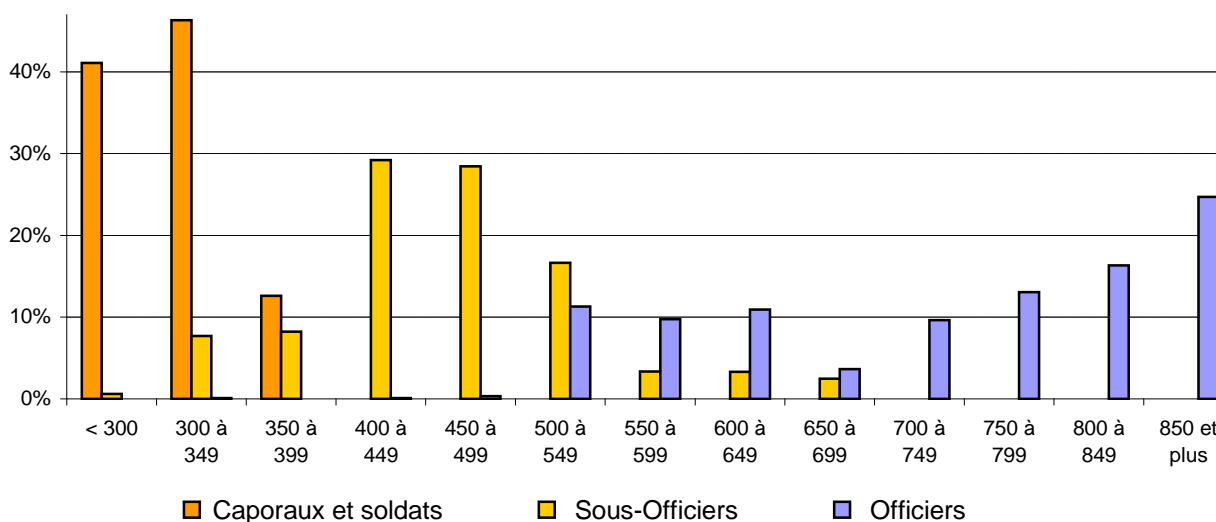
Répartition de l'indice majoré selon la catégorie

Indice majoré	Officiers	Sous-officiers	Caporaux et soldats	Ensemble
< 300		44	878	922
300 à 349	2	551	989	1 542
350 à 399		590	269	859
400 à 449	2	2 092		2 094
450 à 499	5	2 038		2 043
500 à 549	174	1 191		1 365
550 à 599	150	239		389
600 à 649	168	238		406
650 à 699	56	176		232
700 à 749	148			148
750 à 799	201			201
800 à 849	251			251
850 à 899	35			35
900 à 949	28			28
950 à 999	95			95
1000 à 1099	105			105
1100 à 1199	39			39
1200 à 1299	31			31
>= 1300	47			47
TOTAL	1 537	7 159	2 136	10 832

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007 - Hors pensions cristallisées

Répartition des pensions militaires ayant droit entrées en paiement en 2007 selon l'indice majoré et la catégorie



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Pensions moyennes annuelles en année pleine par sexe et motif de départ *(pension principale et accessoires de pension)*

Montants bruts exprimés en année pleine

en euros

	Ayants droit (1)					Ayants cause			
	Ancienneté	Ancienneté hors soldes de réserve (2)	Invalidité	Motifs familiaux	Ensemble	Ensemble hors soldes de réserve (2)	Décès en activité	Décès à la retraite	Ensemble
Hommes	19 855	19 135	3 438	-	18 300	17 621	6 716	6 904	6 879
Femmes	15 042	15 042	3 179	-	12 165	12 165	8 538	9 644	9 614
Ensemble	19 518	18 843	3 389	-	17 794	17 163	8 428	9 613	9 579

(1) voir page 10 pour la description des motifs de départ

(2) Pour permettre la comparaison avec les données 2006 qui ne comportaient pas les soldes de réserve

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraites entrées en paiement en 2007 - hors pensions principales et temporaires d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Pensions moyennes en année pleine par sexe et catégorie

	Catégorie	Nombre	Pension principale et accessoires de pension
Hommes	Officiers généraux (soldes de réserve)	130	56 477
	Officiers supérieurs	881	34 746
	<i>dont soldes de réserve</i>	25	50 615
	Officiers subalternes	446	28 251
	<i>dont soldes de réserve</i>	22	57 221
	Sous-officiers	6 560	17 937
	Caporaux et soldats	1 920	7 099
	Sous total avec soldes de réserve	9 937	18 300
	Sous total hors soldes de réserve (1)	9 760	17 621
Femmes	Officiers généraux	-	-
	Officiers supérieurs	53	28 158
	Officiers subalternes	27	19 944
	Sous-officiers	599	13 396
	Caporaux et soldats	216	3 858
	Sous total	895	12 165
Total	Officiers généraux	130	56 477
	Officiers supérieurs	934	34 372
	Officiers subalternes	473	27 776
	Sous-officiers	7 159	17 557
	Caporaux et soldats	2 136	6 771
Total général	avec soldes de réserve	10 832	17 794
	hors soldes de réserve (1)	10 655	17 163

(1) Pour permettre la comparaison avec les données 2006 qui ne comportaient pas les soldes de réserve

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

Accessoires et suppléments de pension

	Ayants droit			Ayants cause		
	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension
Majoration pour enfants	1 426	30 239	3 102	2 278	12 048	1 485
Majoration gendarme				742	11 298	2
Majoration pompier	258	12 174	1 869	77	6 485	951
Nouvelle bonification indiciaire	3 736	24 902	91	209	11 471	35

* y compris accessoires de pension

Montants bruts exprimés en année pleine.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007, hors pensions d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

b. militaires

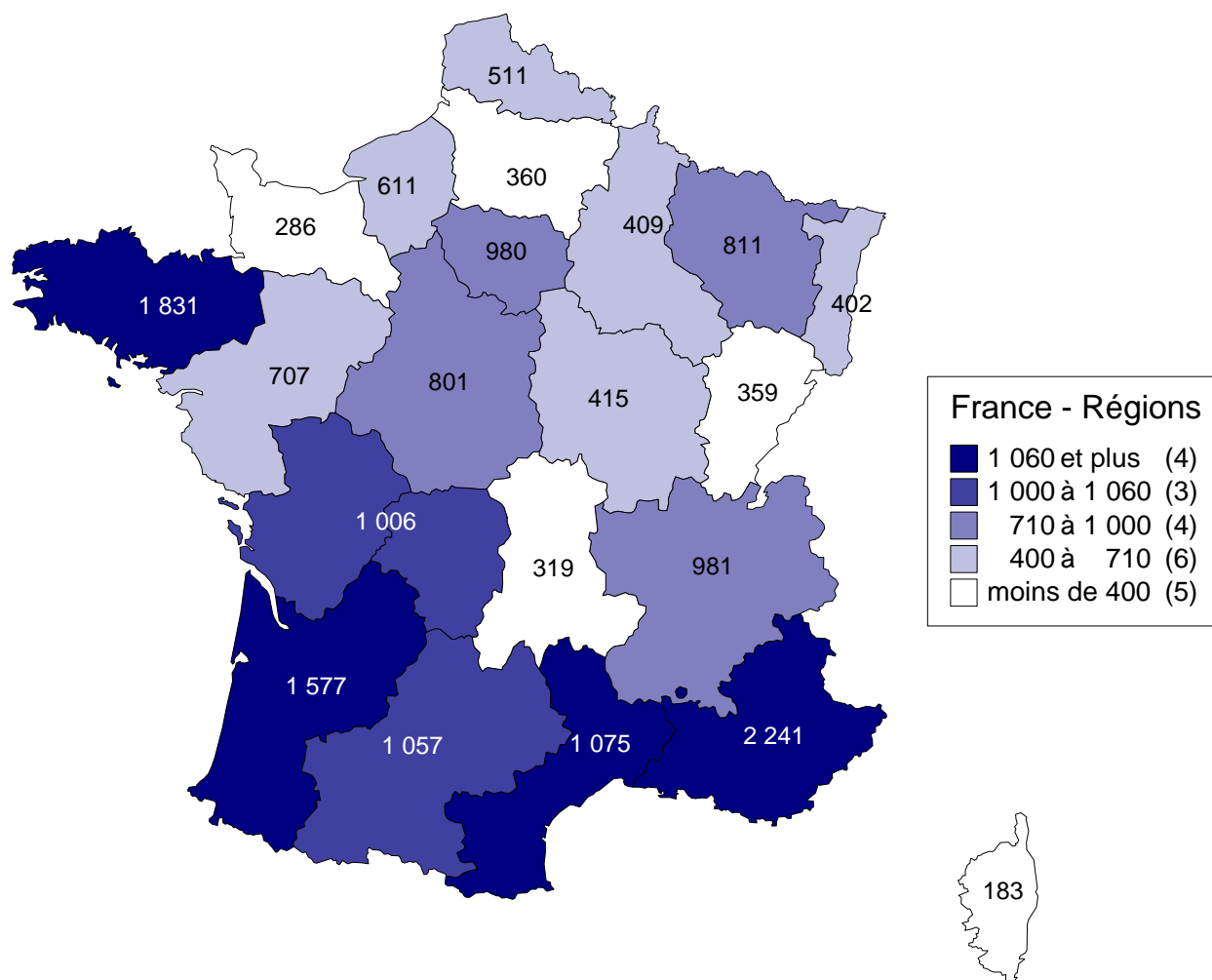
Répartition par centre de paiement des pensions militaires

Centres de paiement		Pensions militaires		
		Ayants droit	Ayants cause	Total
I - Métropole	Ajaccio	86	97	183
	Amiens	244	116	360
	Besançon	196	163	359
	Bordeaux	1 039	538	1 577
	Caen	176	110	286
	Châlons-en-Champagne	264	145	409
	Clermont-Ferrand	198	121	319
	Créteil	159	131	290
	Dijon	223	192	415
	Grenoble	317	263	580
	Lille	357	154	511
	Limoges	604	402	1 006
	Lyon	228	173	401
	Marseille	618	391	1 009
	Metz	574	237	811
	Montpellier	620	455	1 075
	Nantes	418	289	707
	Nice	706	526	1 232
	Paris	343	347	690
	Rennes	1 046	785	1 831
	Rouen	360	251	611
Strasbourg	242	160	402	
Toulouse	697	360	1 057	
Tours	494	307	801	
	Total Métropole	10 209	6 713	16 922
II - D.O.M.-T.O.M.	Fort-de-France	70	52	122
	Saint-Denis	108	33	141
	Nouméa	94	20	114
	Papeete	65	18	83
		Total D.O.M.-T.O.M.	337	123
III - Etranger	Nantes étranger	109	193	302
	Autres assignations	0	3	3
		Total Etranger	109	196
TOTAL GENERAL		10 655	7 032	17 687

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007 - Hors pensions temporaires d'orphelins, hors soldes de réserve et hors pensions cristallisées

**Répartition par centre de paiement des pensions militaires (ayants droit et ayants cause)
entrées en paiement en 2007**



Champ : pensions militaires de retraite entrées en paiement en 2007 hors pensions temporaires d'orphelins, soldes de réserve , pensions cristallisées

Les pensions de Poitou-Charentes sont gérées par la région Limousin

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

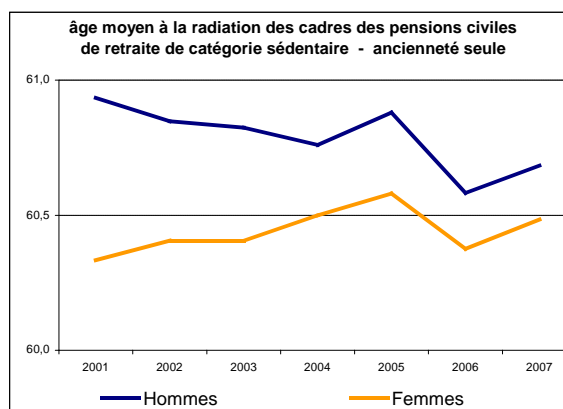
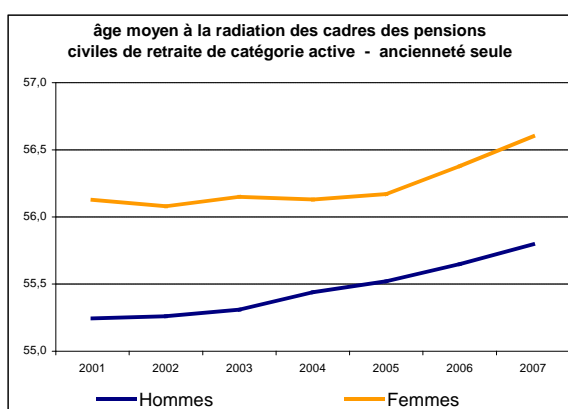
c. indicateurs liés à la réforme de 2003

Age moyen à la radiation des cadres des fonctionnaires de l'État (départs pour ancienneté uniquement)

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Actifs	Hommes	55,24	55,26	55,31	55,44	55,52	55,65	55,80
	Femmes	56,13	56,08	56,15	56,13	56,17	56,38	56,60
	Ensemble	55,57	55,58	55,63	55,70	55,77	55,91	56,08
Sédentaires	Hommes	60,93	60,85	60,82	60,76	60,88	60,58	60,68
	Femmes	60,33	60,41	60,41	60,50	60,58	60,38	60,48
	Ensemble	60,61	60,61	60,59	60,62	60,72	60,47	60,57
Ensemble	Hommes	58,06	58,12	58,15	58,24	58,29	58,61	58,75
	Femmes	58,89	58,96	59,01	59,13	59,19	59,43	59,64
	Ensemble	58,44	58,52	58,56	58,67	58,72	59,01	59,19

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions 2001 à 2007

Champ : pensions civiles de retraites d'ayants droit entrées en paiement l'année considérée, liquidant pour ancienneté seule



L'âge moyen à la radiation des cadres augmente d'un peu plus de deux mois en 2007 (+ 0,18 an), après une hausse plus importante, de trois mois et demi, en 2006. La caractéristique la plus marquante de cette augmentation est le fait que les différents groupes de sexe et catégorie active ou sédentaire sont affectés de manière homogène. L'an dernier, la progression de l'âge de départ traduisait principalement une déformation de la structure des nouveaux retraités au profit des agents de catégorie sédentaire. Ces agents voyaient, en 2006, leur âge de départ diminuer nettement alors que les agents de catégorie active partaient un peu plus tard. En 2007, les âges de départ des agents de catégorie sédentaire progressent (+ 0,10 an). Certes la mise en oeuvre des départs anticipés pour carrière longue expliquait une partie de l'anticipation des départs de 2006, phénomène stabilisé cette année. Mais il n'expliquait pas la totalité de la baisse. Le retournement est donc bien réel même si l'âge moyen de radiation constaté en 2007 se situe encore en deçà des niveaux de 2004 et 2005 pour les sédentaires. Il s'en rapproche toutefois si l'on tient compte de la baisse induite par les départs anticipés pour carrière longue. Pour les catégories actives, la progression se poursuit et s'accroît en 2007 (+ 0,17 an pour cette population en moyenne contre + 0,14 en 2006). Ces évolutions sont également perceptibles au niveau des distributions des âges de départ : la part des agents de catégorie active partant après 55 ans augmente de 5 points en 2007 et celle des agents de catégorie sédentaire radiés après 60 ans, de 4 points. Les départs à 50 ans des catégories actives sont, de plus, nettement réduits.

Les effets de structure qui étaient prédominants l'an dernier persistent mais de manière mineure cette année. La part des catégories sédentaires continue à progresser mais plus modestement (+ 1 point contre + 8 points l'an dernier). Cette petite déformation mineure de structure induit une augmentation de 0,05 an de l'âge de départ (soit moins d'un mois). Au sein de ces catégories, les femmes retardent un peu plus leur départ que les hommes, surtout parmi les catégories actives. Le report moyen de départ est de 0,22 année pour les femmes appartenant aux corps classés en catégorie active contre 0,15 pour les hommes de la même catégorie, soit des niveaux très proches de l'an dernier.

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

c. indicateurs liés à la réforme de 2003

Age moyen à la radiation des cadres des militaires

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Officiers	49,97	50,25	50,46	50,50	50,67	49,83	50,33
Non officiers	44,45	44,51	44,31	44,92	45,17	44,42	44,67
Ensemble	45,19	45,27	45,13	45,67	45,92	45,22	45,46

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions 2001 à 2007

Champ : pensions militaires de retraites d'ayants droit entrées en paiement l'année considérée, liquidant pour ancienneté seule, hors soldes de réserve

Pour les militaires, il convient de prendre en compte à la fois les effets de la réforme des retraites et ceux liés à la réforme de leur statut ayant pris effet au 1er juillet 2005, qui a introduit notamment un recul des limites d'âge. Pour le moment, compte tenu du manque de recul, l'impact de ces réformes n'est pas aisé à percevoir. De plus, les départs à la retraite des militaires sont largement déterminés par des facteurs propres à la politique de gestion des personnels militaires. Ainsi, concernant les effectifs des flux de nouveaux retraités militaires, les plans qui sont intervenus et les mesures d'incitation au départ qui les accompagnaient ont entraîné une forte progression des départs enregistrés annuellement entre 1996 et 2001. Jusqu'en 2006, le nombre de mises à la retraite a diminué régulièrement, par simple contrecoup du mouvement d'accélération qui a précédé. L'année 2007 révèle à l'opposé une progression significative.

L'article 95 du statut général des militaires du 24 mars 2005 a modifié les modalités de mise à la retraite pour invalidité (article L. 6 du code des pensions civiles et militaires de retraite). Dorénavant, le droit à pension est ouvert sans condition de durée et pour tous les militaires officiers et non officiers radiés des cadres par suite d'infirmités alors qu'antérieurement seuls les officiers et les militaires non officiers possédant le statut de militaire de carrière pouvait prétendre au bénéfice d'une telle pension. Cette mesure s'est donc traduite par un accroissement du flux des pensionnés militaires n'ayant pas atteint 15 ans de services et qui, pour l'essentiel, ont des âges de radiation moyens très inférieurs aux autres militaires. En 2006, l'âge de départ moyen est nettement inférieur à celui observé en 2005, ainsi que les durées moyennes de services et bonifications. Ce phénomène ne se prolonge pas en 2007, où les différentes caractéristiques progressent nettement, se rapprochant voire dépassant les valeurs de 2005.

Hors modification de l'article L.6 du code des pensions civiles et militaires de retraite et politique particulière de la gestion des ressources humaines du Ministère de la Défense, l'augmentation des âges à la radiation des cadres trouve une partie de son explication dans l'augmentation des limites d'âges introduites par l'ordonnance 2007-465 (qui a abrogé certains articles du statut général des militaires de 2005). Ces nouvelles limites d'âges, entrées en vigueur au 1er juillet 2005, étant supérieures pour la majorité d'entre elles à celles découlant de la loi 72-662 du 13 juillet 1972, l'âge à la radiation des cadres devrait en être rehaussé. Les premiers effets de la réforme des retraites sur les départs des militaires devraient globalement être modérés vu le rythme de montée en charge. Dans le flux 2004, près de 90 % des militaires conservent une durée de référence de 150 trimestres. Ce niveau diminue à 73 % pour le flux 2006 et 68% pour le flux 2007. A noter que les militaires ne bénéficient pas de la surcote du fait de leurs âges précoces de liquidation.

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

c. indicateurs liés à la réforme de 2003

Durées moyennes de services et bonifications acquis * (départs pour ancienneté uniquement)

Fonctionnaires civils

durées en trimestres

		2002	2003	2004	2005	2006	2007
Actifs	Hommes	143,8	143,0	143,0	143,8	143,9	144,4
	Femmes	146,7	146,4	146,3	146,4	147,0	147,6
	Ensemble	144,9	144,3	144,3	144,8	145,0	145,5
Sédentaires	Hommes	146,8	147,0	146,2	145,8	145,4	146,5
	Femmes	140,6	140,9	140,1	140,2	140,0	141,2
	Ensemble	143,5	143,7	142,9	142,7	142,4	143,5
Ensemble	Hommes	145,4	145,0	144,7	144,9	144,8	145,7
	Femmes	142,6	142,7	142,0	142,2	141,6	142,6
	Ensemble	144,1	143,9	143,4	143,6	143,3	144,1

		2002	2003	2004	2005	2006	2007
services acquis	actifs	135,8	135,9	136,2	136,5	136,8	137,1
	sédentaires	136,6	137,1	137,2	137,4	137,2	138,4
bonifications acquises	actifs	9,1	8,4	8,1	8,3	8,3	8,4
	sédentaires	6,8	6,6	5,7	5,4	5,2	5,1

* avant écrêtement

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions 2002 à 2007

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit, entrées en paiement l'année considérée, liquidant pour ancienneté.

Militaires

durées en trimestres

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Officiers	171,95	168,83	169,77	170,54	171,16	175,12
Non officiers	133,95	133,23	134,93	135,36	132,94	134,61
Ensemble	139,00	138,01	139,44	140,18	138,38	140,34

* avant écrêtement

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des pensions 2002 à 2007

Champ : pensions militaires de retraites d'ayants droit entrées en paiement l'année considérée, liquidant pour ancienneté, hors soldes de réserve

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

c. indicateurs liés à la réforme de 2003

La surcote

	2004	2005	2006	2007
part des agents bénéficiaires	14%	21%	25%	33%

DONNEES FINANCIERES 2007

Les données qui suivent considèrent uniquement les pensions directement impactées financièrement par la surcote

Bénéfice mensuel moyen de la surcote parmi les bénéficiaires de pensions surcotées (en euros)	85
Taux moyen de surcote	3,4%
Trimestres moyens de surcote	4,5
Supplément de pourcentage dû à la surcote	2,45 points
Coût total pour le régime (en millions d'euros)	27,1

EFFECTIFS PAR TAUX DE SURCOTE et PAR AGE EN 2007

Trimestres de surcote	Age à la radiation des cadres							Total	en %
	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	> 65 ans		
1	10 487	124	40	22	6	25	6	10 710	40%
2	3 298	176	63	10	9	20	7	3 583	13%
3	1 805	356	45	20	9	18	3	2 256	8%
4	969	337	45	25	9	19	4	1 408	5%
5		1 069	44	15	13	25	6	1 172	4%
6		801	49	21	10	20	5	906	3%
7		560	43	22	14	16	6	661	2%
8		360	88	36	8	25	2	519	2%
9			431	22	16	30	11	510	2%
10			360	23	20	32	4	439	2%
11			279	42	17	35	8	381	1%
12			215	123	86	96	33	553	2%
13				307	129	227	46	709	3%
14				232	100	234	69	635	2%
15				194	397	917	303	1 811	7%
16				29	102	167	35	333	1%
Total	16 559	3 783	1 702	1 143	945	1 906	548	26 586	100%
<i>en %</i>	62%	14%	6%	4%	4%	7%	2%	100%	

REPARTITION DE LA SURCOTE PAR SEXE ET CATEGORIE EN 2007

effectifs	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	8 405	8 044	16 449
Catégorie B	1 364	2 703	4 067
Catégorie C	798	2 912	3 710
Hors Catégorie (1)	46	15	61
Autres (2)	1 070	1 229	2 299
Total	11 683	14 903	26 586

%	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	52%	36%	43%
Catégorie B	50%	53%	52%
Catégorie C	19%	32%	27%
Hors Catégorie (1)	1%	6%	1%
Autres (2)	12%	17%	14%
Ensemble	32%	34%	33%

- (1) Principalement des policiers et des agents de l'administration pénitentiaire
 (2) La Poste et France Telecom

Lecture : 52% des hommes de catégorie A bénéficient d'une surcote

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007 bénéficiant d'une surcote

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

1. Pensions entrées en paiement en 2007 (flux)

c. indicateurs liés à la réforme de 2003

La décote

PENSIONS CIVILES AYANTS DROIT

	2006	2007
part des agents bénéficiaires	12%	14%

DONNEES FINANCIERES 2007

Les données qui suivent considèrent uniquement les pensions directement impactées financièrement par la décote

Perte mensuelle moyenne liée à la décote parmi les bénéficiaires de pensions avec décote (en euros)	19
Taux moyen de décote	1,07%
Trimestres moyens de décote	4,60
Diminution de pourcentage dû à la décote	0,68 point
Economie totale pour le régime (en millions d'euros)	2,7

EFFECTIFS PAR TAUX DE DECOTE ET PAR AGE EN 2007

Trimestres de décote	Age à la radiation des cadres													Total	en %
	< 50 ans	50 ans	51 ans	52 ans	53 ans	54 ans	55 ans	56 ans	57 ans	58 ans	59 ans	60 ans	61 ans		
1	1	24	2			13	839	12	2	3	5	759	2	1 662	14%
2	0	32	4			12	305	8	2	1	1	528	2	895	8%
3	0	27			1	72	307	12	1	1	6	691		1 118	10%
4	0	39		2	1	23	1 016	7	3	1	5	944		2 041	18%
5	0	28	1			23	887	7	1	3	3	763		1 716	15%
6	0	63	1	14	11	485	984	8	8	14	38	1 867		3 493	30%
7 à 20	93	16	7	14	9	12	431	32	6	9	2	0	0	631	5%
Total	94	229	15	30	22	640	4 769	86	23	32	60	5 552	4	11 556	100%
en %	1%	2%	-	-	-	6%	41%	1%	-	-	1%	48%	-	100%	

REPARTITION DE LA DECOTE PAR SEXE ET CATEGORIE EN 2007

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	3 219	4 721	7 940
Catégorie B	240	377	617
Catégorie C	217	226	443
Hors catégorie (1)	223	14	237
Indéterminé (2)	1 932	387	2 319
Total	5 831	5 725	11 556

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	20%	21%	21%
Catégorie B	9%	7%	8%
Catégorie C	5%	2%	3%
Hors catégorie (1)	5%	5%	5%
Indéterminé (2)	21%	5%	14%
Ensemble	16%	13%	14%

(1) Principalement des policiers et des agents de l'administration pénitentiaire

(2) La Poste et France Telecom

Lecture : 20% des hommes de catégorie A sont atteints par la décote

Source : DGFiP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit entrées en paiement en 2007 atteintes par la décote

PENSIONS MILITAIRES AYANTS DROIT

Seules 213 pensions militaires ayants droit sont concernées par la décote en 2007

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

2. Décès 2007 de titulaires de pension (flux sortant)

Effectifs, âge moyen au décès et durées moyennes de paiement des pensions

Ayants droits

		Civils			Militaires		
		Effectif	Age moyen au décès	Durée moyenne de perception de la pension	Effectif	Age moyen au décès	Durée moyenne de perception de la pension
Hommes	Ancienneté	14 781	80,5	21,5	8 731	79,6	35,1
	Invalidité	1 727	71,9	16,6	172	75,4	43,1
	Total	16 508	79,6	21,0	8 903	79,5	35,3
Femmes	Ancienneté	9 829	83,8	25,2	223	79,9	31,3
	Invalidité	1 856	77,4	21,3	3	ns	ns
	Total	11 685	82,8	24,6	226	79,9	31,4
TOTAL GENERAL		28 193	80,9	22,5	9 129	79,5	35,2

Ayants cause

		Civils			Militaires		
		Effectif	Age moyen au décès	Durée moyenne de perception de la pension	Effectif	Age moyen au décès	Durée moyenne de perception de la pension
Hommes	Décès en activité	203	73,1	12,6	-	-	-
	Décès à la retraite	1 785	85,8	8,4	26	ns	ns
	Total	1 988	84,5	8,9	26	ns	ns
Femmes	Décès en activité	1 761	85,1	37,1	612	86,7	49,5
	Décès à la retraite	9 519	88,3	15,5	6 775	87,7	19,0
	Total	11 280	87,8	18,9	7 387	87,6	21,5
TOTAL GENERAL		13 268	87,3	17,4	7 413	87,6	21,5

ns : non significatif compte-tenu de la faiblesse de l'effectif

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite dont les titulaires sont décédés en 2007, hors pensions d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

		Ayants droit				Ayants cause		
		ancienneté et motifs familiaux	invalidité	soldes de réserve	tous	décès en activité	décès en retraite	tous
pensions civiles	hommes	542 327	38 681		581 008	10 725	24 453	35 178
	femmes	634 628	64 766		699 394	69 120	179 427	248 547
	orphelins					5 941	3 314	9 255
	ensemble	1 176 955	103 447		1 280 402	85 786	207 194	292 980
pensions militaires (1)	hommes	326 287	25 376	6 300	357 963	70	481	551
	femmes	18 740	1 560	11	20 311	19 204	159 146	178 350
	orphelins					684	1 935	2 619
	ensemble	345 027	26 936	6 311	378 274	19 958	161 562	181 520
Allocations temporaires d'invalidité	hommes				40 336			
	femmes				22 581			
	ensemble				62 917			

(1) Suite à une correction, près de 20 000 pensions militaires d'ayants droit et 10 000 pensions d'ayants cause ont été reclassées en invalidité

y compris 48 095 pensions cristallisées, et non comprises 828 pensions d'ayants-cause cristallisées dont le montant n'est pas disponible

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles et militaires de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions temporaires d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

a. civils

Grandeurs moyennes sur le stock des pensions civiles

	Ayants droit	Ayants cause
effectifs (1)	1 280 402	292 980
dont cristallisés	52	1 493
part d'hommes	45,4%	12,0%
part d'orphelins (pensions principales)		3,2%
part de pensions d'invalidité	8,1%	
Indicateurs (2)		
âge moyen au 31 décembre	68,9	76,1
âge moyen de première mise en paiement	57,5	63,3
durée moyenne de services acquis (en trimestres)	129,7	
taux de liquidation moyen	67,5	31,7
indice moyen	545	512
pension moyenne (principal)	21 538	9 629
pension moyenne (principal+accessoires)	22 389	10 206
pension moyenne (principal) Hommes	23 396	8 307
pension moyenne (principal+accessoires) Hommes	24 485	8 579
pension moyenne (principal) Femmes	19 994	9 817
pension moyenne (principal+accessoires) Femmes	20 647	10 438

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : (1) pour les effectifs, pensions civiles de retraite en paiement au 31 décembre 2007, y compris pensions cristallisées, hors pensions temporaires d'orphelins

(2) Pour les indicateurs, les calculs sont effectués hors pensions cristallisées et hors pensions d'orphelins (principales et temporaires)

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

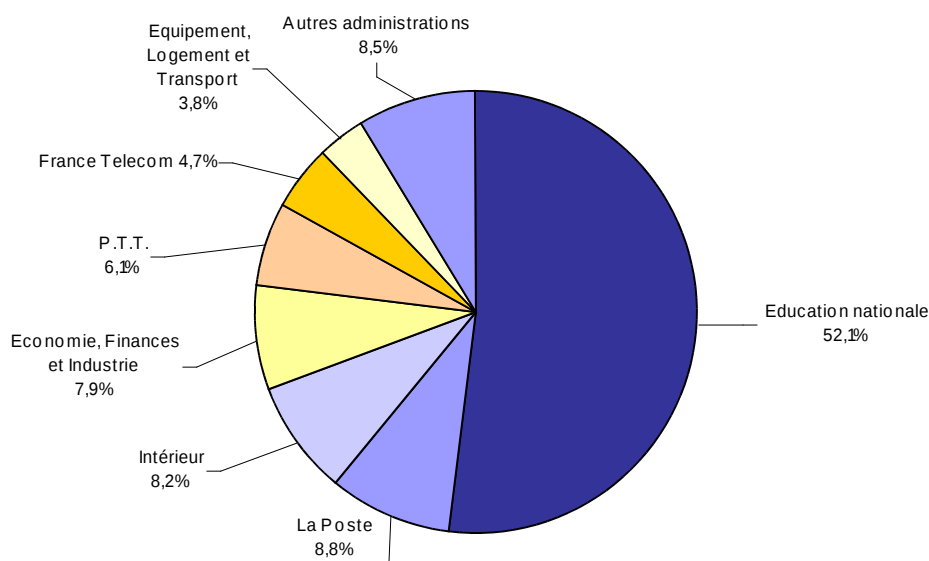
a. civils

Répartition par administration des pensions civiles

Administrations	Pensions d'ayants droit		Pensions d'ayants cause	
	en nombre	%	en nombre	%
AFFAIRES ETRANGERES	3 002	0,2%	1 196	0,4%
AFFAIRES SOCIALES, TRAVAIL ET INTEGRATION	12 943	1,0%	3 481	1,2%
AGRICULTURE	17 954	1,4%	6 745	2,3%
ANCIENS COMBATTANTS	3 138	0,2%	1 257	0,4%
AVIATION CIVILE ET METEO FRANCE	4 721	0,4%	2 300	0,8%
CULTURE	3 339	0,3%	1 181	0,4%
DEFENSE CIVILS	23 494	1,8%	6 463	2,2%
DOM - TOM	329	0,0%	146	0,0%
ECONOMIE ET FINANCES	101 186	7,9%	30 905	10,5%
EDUCATION NATIONALE	666 616	52,1%	95 313	32,5%
EQUIPEMENT, LOGEMENT ET TRANSPORT	49 127	3,8%	22 949	7,8%
FRANCE TELECOM	59 560	4,7%	5 870	2,0%
INRA	2 972	0,2%	443	0,2%
INTERIEUR	104 747	8,2%	45 622	15,6%
JUSTICE	21 795	1,7%	8 141	2,8%
LA POSTE	113 096	8,8%	10 875	3,7%
PREMIER MINISTRE	840	0,1%	673	0,2%
PTT	77 578	6,1%	47 286	16,1%
RECHERCHE	13 131	1,0%	1 633	0,6%
TRANSPORT - MER	834	0,1%	501	0,2%
TOTAL	1 280 402	100,0%	292 980	100,0%

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions temporaires d'orphelins



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

a. civils

Répartition par tranche d'âge des titulaires de pension civile

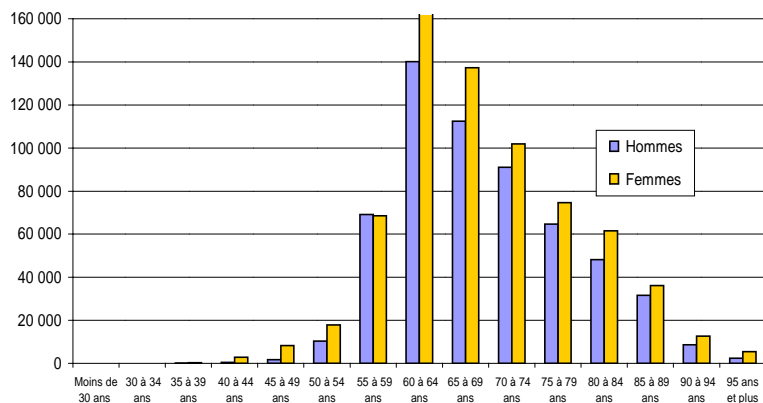
Age au 31/12/2007	Ayants droit					Ayants cause (1)				
	Nombre			Pourcentage	Pourcentage cumulé	Nombre			Pourcentage	Pourcentage cumulé
	Hommes	Femmes	Ensemble			Veufs	Veuves	Ensemble		
Moins de 30 ans	2	2	4	0,0%	0%	1	25	26	0,0%	0,0%
30 à 34 ans	18	14	32	0,0%	0,0%	35	130	165	0,1%	0,1%
35 à 39 ans	147	389	536	0,0%	0,0%	76	450	526	0,2%	0,3%
40 à 44 ans	505	2 842	3 347	0,3%	0,3%	169	1 294	1 463	0,6%	0,8%
45 à 49 ans	1 673	8 315	9 988	0,8%	1,1%	448	3 545	3 993	1,5%	2,2%
50 à 54 ans	10 383	17 879	28 262	2,2%	3,3%	956	7 678	8 634	3,1%	5,2%
55 à 59 ans	69 176	68 550	137 726	10,8%	14,0%	2 167	13 644	15 811	5,8%	10,8%
60 à 64 ans	140 113	171 849	311 962	24,4%	38,4%	4 024	17 953	21 977	7,2%	18,5%
65 à 69 ans	112 417	137 301	249 718	19,5%	57,9%	4 545	19 871	24 416	8,7%	27,1%
70 à 74 ans	91 117	101 874	192 991	15,1%	73,0%	5 330	26 738	32 068	11,5%	38,4%
75 à 79 ans	64 671	74 556	139 227	10,9%	83,9%	5 351	37 524	42 875	15,7%	53,6%
80 à 84 ans	48 206	61 562	109 768	8,6%	92,4%	5 554	49 803	55 357	20,3%	73,1%
85 à 89 ans	31 591	36 174	67 765	5,3%	97,7%	4 157	44 162	48 319	15,2%	90,1%
90 à 94 ans	8 649	12 602	21 251	1,7%	99,4%	1 655	17 797	19 452	7,4%	97,0%
95 ans et plus	2 340	5 485	7 825	0,6%	100,0%	710	7 933	8 643	2,7%	100,0%
Total	581 008	699 394	1 280 402	100,0%		35 178	248 547	283 725	100,0%	
Age moyen	68 a et 11 m	68 a et 10 mois	68 a et 10 m			73 a et 9 m	76 a et 6 m	76 a et 2 m		

(1) Ne sont pas comprises 9 255 pensions principales d'orphelins

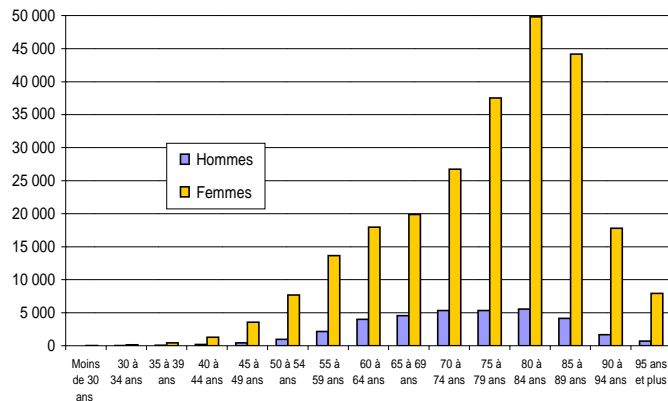
Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions d'orphelins

Ayants droit



Ayants cause



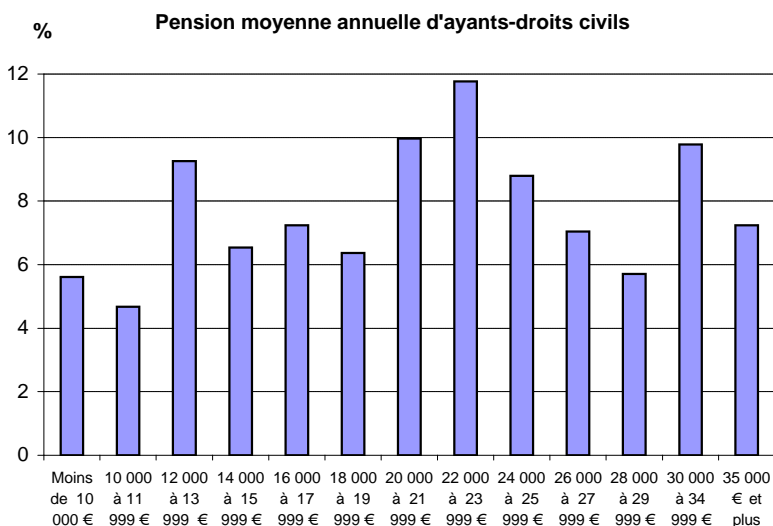
IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

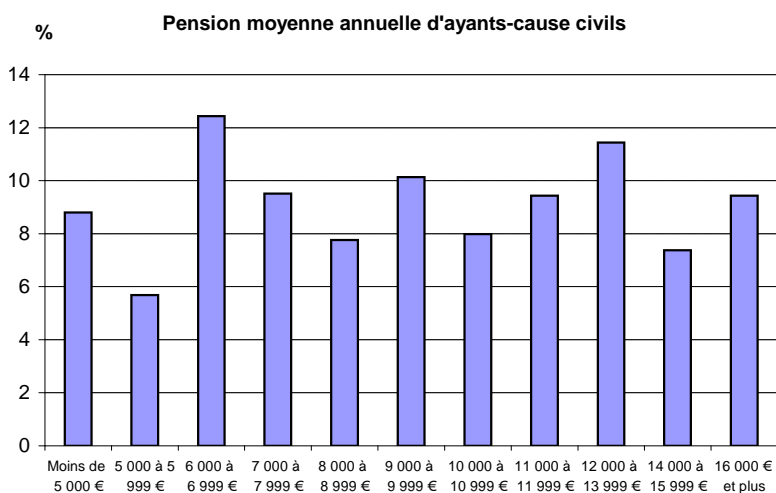
a. civils

Répartition par tranche de pension des titulaires de pension civile

Pension totale au 31/12/2007	Ayants droit
Moins de 10 000 €	5,6
10 000 à 11 999 €	4,7
12 000 à 13 999 €	9,3
14 000 à 15 999 €	6,5
16 000 à 17 999 €	7,2
18 000 à 19 999 €	6,4
20 000 à 21 999 €	10,0
22 000 à 23 999 €	11,8
24 000 à 25 999 €	8,8
26 000 à 27 999 €	7,0
28 000 à 29 999 €	5,7
30 000 à 34 999 €	9,8
35 000 € et plus	7,2
Ensemble	100



Pension totale au 31/12/2007	Ayants cause
Moins de 5 000 €	8,8
5 000 à 5 999 €	5,7
6 000 à 6 999 €	12,4
7 000 à 7 999 €	9,5
8 000 à 8 999 €	7,8
9 000 à 9 999 €	10,1
10 000 à 10 999 €	8,0
11 000 à 11 999 €	9,4
12 000 à 13 999 €	11,4
14 000 à 15 999 €	7,4
16 000 € et plus	9,4
Ensemble	100,0



Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions d'orphelins et hors pensions cristallisées

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

a. civils

Montant moyen annuel des pensions civiles d'ayants droit par catégorie et sexe

Montants bruts exprimés en année pleine

en euros

	Catégorie	Nombre de pensions	Pension moyenne annuelle *
Hommes	A	218 455	32 037
	B	55 184	20 758
	C	74 592	13 683
	Hors catégorie (1)	91 336	24 984
	Autres (2)	141 393	19 648
	Sous total	580 960	24 485
Femmes	A	279 977	26 893
	B	146 244	19 658
	C	161 146	12 765
	Hors catégorie (1)	2 754	18 152
	Autres (2)	109 269	17 654
	Sous total	699 390	20 647
Total	A	498 432	29 148
	B	201 428	19 959
	C	235 738	13 056
	Hors catégorie (1)	94 090	24 784
	Autres (2)	250 662	18 779
	Total général	1 280 350	22 389

* y compris accessoires de pension

(1) Principalement des policiers et des agents de l'administration pénitentiaire

(2) Pour l'essentiel La Poste et France Telecom

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite d'ayants droit en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions cristallisées

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

a. civils

Accessoires et suppléments de pension

	Ayants droit			Ayants cause		
	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension
Majoration pour enfants	372 405	23 422	2 555	92 649	11 319	1 388
Majoration pour tierce personne	4 297	29 434	12 763			
Rente viagère d'invalidité	5 684	23 168	7 577	4 805	12 118	6 375
Nouvelle bonification indiciaire	123 478	25 294	101	4 502	10 474	49
Indemnité mensuelle de technicité	64 262	21 119	431	6 155	9 998	377

* y compris accessoires de pension

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions cristallisées et hors pensions d'orphelins

Montants bruts exprimés en année pleine.

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

a. civils

Répartition par centre de paiement des pensions civiles

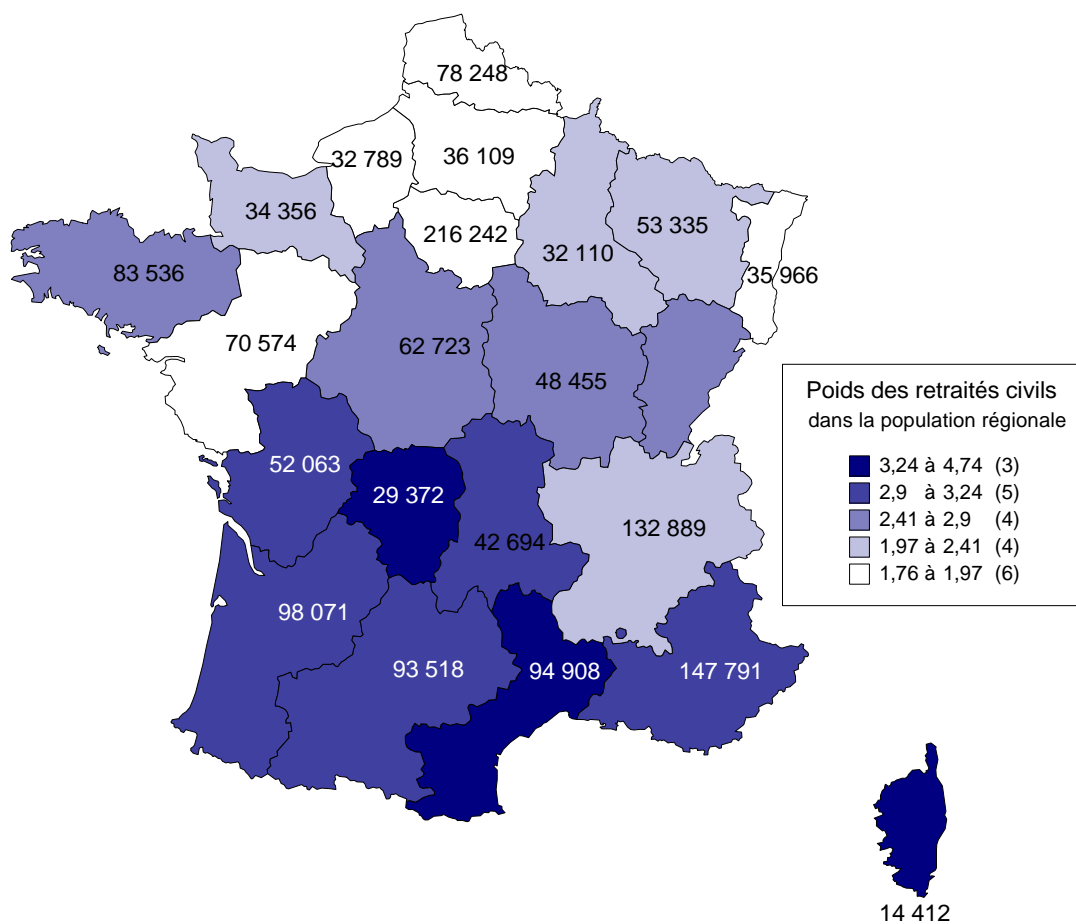
Centres de paiement		Pensions civiles		
		Ayants droit	Ayants cause	Total
I - Métropole	Ajaccio	9 936	3 180	13 116
	Amiens	30 520	6 955	37 475
	Besançon	24 900	5 499	30 399
	Bordeaux	75 595	18 110	93 705
	Caen	27 548	6 186	33 734
	Châlons-en-Champagne	26 592	6 244	32 836
	Clermont-Ferrand	33 850	7 897	41 747
	Créteil	44 773	9 304	54 077
	Dijon	38 571	9 160	47 731
	Grenoble	57 879	11 701	69 580
	Lille	65 345	15 930	81 275
	Limoges	62 684	14 724	77 408
	Lyon	52 876	10 687	63 563
	Marseille	62 694	14 989	77 683
	Metz	44 296	10 256	54 552
	Montpellier	69 925	16 881	86 806
	Nantes	55 609	12 499	68 108
	Nice	50 587	14 323	64 910
	Paris	116 199	25 251	141 450
	Rennes	63 107	15 706	78 813
	Rouen	67 791	13 796	81 587
Strasbourg	29 551	7 115	36 666	
Toulouse	73 452	16 403	89 855	
Tours	50 816	11 470	62 286	
	Total Métropole	1 235 096	284 266	1 519 362
II - D.O.M.-T.O.M.	Fort-de-France	20 642	3 702	24 344
	Saint-Denis	13 294	1 944	15 238
	Nouméa	1 989	373	2 362
	Papeete	3 109	534	3 643
		Total D.O.M.-T.O.M.	39 034	6 553
III - Etranger	Nantes étranger	6 201	1 764	7 965
	Autres assignations	71	397	468
		Total Etranger	6 272	2 161
TOTAL GENERAL		1 280 402	292 980	1 573 382

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions civiles de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions temporaires d'orphelins

Répartition géographique des fonctionnaires retraités et de leurs ayants cause

Poids des retraités civils dans la population régionale



Effectif, au 31/12/2007, de retraités civils, ayants droits et ayants cause (hors pensions temporaires d'orphelins) par région de domicile, rapporté à la population de la région au 1^{er} janvier 2007 (source : INSEE)

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

b. militaires

Grandeurs moyennes sur le stock des pensions militaires

	Ayants-droit	Ayants-cause
effectifs (1)	378 274	181 520
dont cristallisés	20 122	26 428
dont soldes de réserve	6 311	
part d'hommes	94,6%	0,3%
part des orphelins		1,4%
part de pensions d'invalidité *	7,1%	
Indicateurs (2)		
âge moyen au 31 décembre	63,0	77,4
âge moyen de première mise en paiement	43,8	61,3
durée moyenne de services acquis	95,5	
taux de liquidation moyen	64,8	31,6
indice moyen	483	461
pension moyenne (principal)	18 699	8 617
pension moyenne (principal+accessoires)	19 541	9 076
pension moyenne (principal) Hommes	18 980	6 822
pension moyenne (principal+accessoires) Hommes	19 861	6 902
pension moyenne (principal) Femmes	14 032	8 623
pension moyenne (principal+accessoires) Femmes	14 204	9 084

* Suite à une correction, près de 20000 pensions militaires d'ayants-droit ont été reclassées en invalidité

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : (1) pour les effectifs, pensions militaires de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions temporaires d'orphelins, et y compris pensions cristallisées et soldes de réserve

(2) Pour les indicateurs, les calculs sont effectués hors pensions cristallisées et hors pensions d'orphelins (principales et temporaires)

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

b. militaires

Répartition par tranche d'âge des titulaires des militaires retraités et de leurs ayants cause

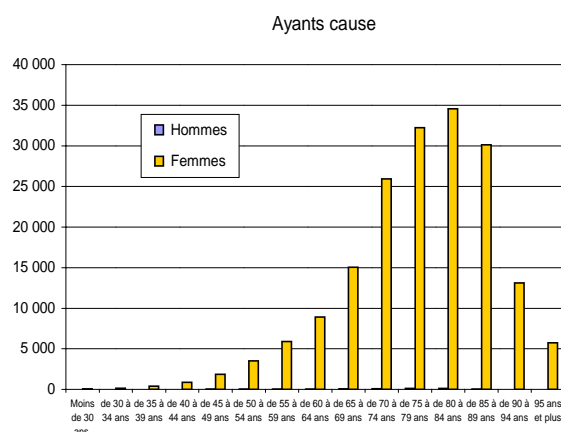
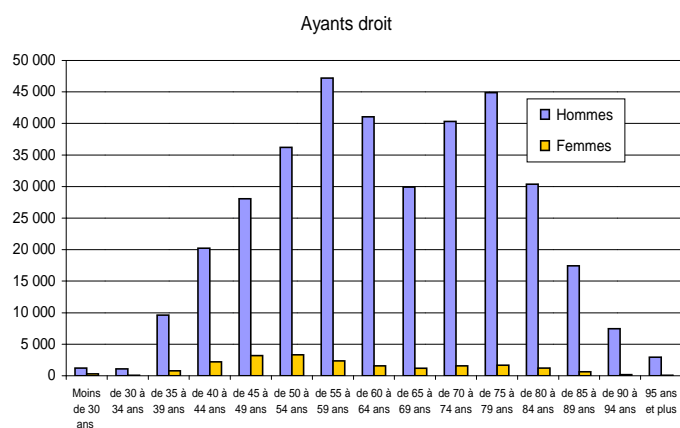
Age au 31/12/2007	Ayants droit (1)					Ayants cause (2)				
	Effectif			%	% cumulé	Effectif			%	% cumulé
	Hommes	Femmes	Ensemble			Veufs	Veuves	Ensemble		
Moins de 30 ans	1 218	286	1 504	0,4	0,4	6	52	58	0,0	0,0
de 30 à 34 ans	1 095	73	1 168	0,3	0,7	3	145	148	0,1	0,1
de 35 à 39 ans	9 613	783	10 396	2,8	3,5	8	402	410	0,2	0,3
de 40 à 44 ans	20 223	2 208	22 431	5,9	9,4	7	869	876	0,5	0,8
de 45 à 49 ans	28 040	3 189	31 229	8,3	17,7	15	1 846	1 861	1,0	1,9
de 50 à 54 ans	36 208	3 298	39 506	10,4	28,1	26	3 494	3 520	2,0	3,8
de 55 à 59 ans	47 196	2 349	49 545	13,1	41,2	38	5 897	5 935	3,3	7,2
de 60 à 64 ans	41 062	1 575	42 637	11,3	52,5	38	8 906	8 944	5,0	12,2
de 65 à 69 ans	29 936	1 197	31 133	8,2	60,7	44	15 038	15 082	8,4	20,6
de 70 à 74 ans	40 302	1 576	41 878	11,1	71,8	94	25 933	26 027	14,6	35,1
de 75 à 79 ans	44 892	1 664	46 556	12,3	84,1	116	32 252	32 368	18,1	53,2
de 80 à 84 ans	30 370	1 230	31 600	8,4	92,4	103	34 556	34 659	19,4	72,6
de 85 à 89 ans	17 432	628	18 060	4,8	97,2	39	30 116	30 155	16,9	89,5
de 90 à 94 ans	7 439	196	7 635	2,0	99,2	10	13 099	13 109	7,3	96,8
95 ans et plus	2 937	59	2 996	0,8	100,0	4	5 745	5 749	3,2	100,0
Total	357 963	20 311	378 274	100,0		551	178 350	178 901	100,0	
Age moyen	64 ans 5 mois	58 ans 4 mois	64 ans 1 mois			71 ans 3 mois	77 ans 4 mois	77 ans 4 mois		

(1) Y compris les titulaires de soldes de réserve

(2) Ne sont pas comprises les pensions principales d'orphelins

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions d'orphelins



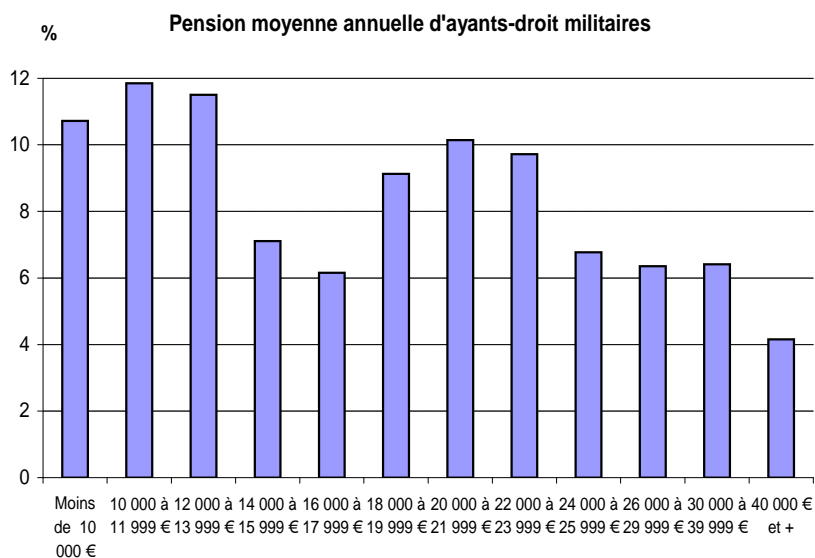
IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

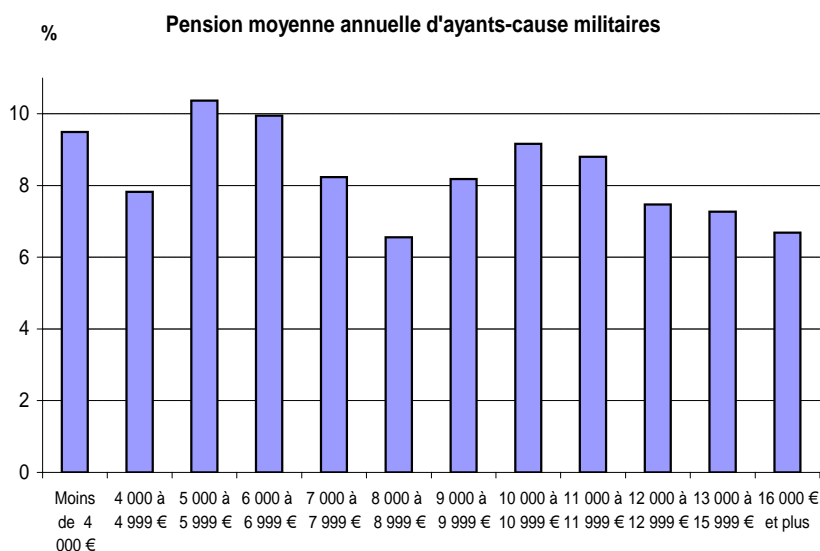
b. militaires

Répartition par tranche de pension des militaires

Pension totale au 31/12/2007	Ayants droit
Moins de 10 000 €	10,7
10 000 à 11 999 €	11,8
12 000 à 13 999 €	11,5
14 000 à 15 999 €	7,1
16 000 à 17 999 €	6,2
18 000 à 19 999 €	9,1
20 000 à 21 999 €	10,1
22 000 à 23 999 €	9,7
24 000 à 25 999 €	6,8
26 000 à 29 999 €	6,4
30 000 à 39 999 €	6,4
40 000 € et +	4,2
Ensemble	100



Pension totale au 31/12/2007	Ayants cause
Moins de 4 000 €	9,5
4 000 à 4 999 €	7,8
5 000 à 5 999 €	10,4
6 000 à 6 999 €	10,0
7 000 à 7 999 €	8,2
8 000 à 8 999 €	6,6
9 000 à 9 999 €	8,2
10 000 à 10 999 €	9,2
11 000 à 11 999 €	8,8
12 000 à 12 999 €	7,5
13 000 à 15 999 €	7,3
16 000 € et plus	6,7
Ensemble	100



Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite en paiement au 31 décembre 2007 hors pensions d'orphelins et pensions cristallisées

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

b. militaires

Montant moyen annuel des pensions militaires d'ayants droit par sexe et catégorie

Montants bruts exprimés en année pleine

en euros

	Catégorie	Nombre de pensions	Pension annuelle moyenne *
Hommes	Officiers généraux	3 953	55 993
	Officiers supérieurs	35 522	35 011
	Officiers subalternes	19 230	27 428
	Sous-officiers	250 523	17 696
	Caporaux et soldats	28 613	9 938
	Sous total	337 841	19 861
Femmes	Officiers généraux	7	ns
	Officiers supérieurs	936	25 546
	Officiers subalternes	480	21 781
	Sous-officiers	17 262	13 884
	Caporaux et soldats	1 626	8 679
	Sous total	20 311	14 204
Total	Officiers généraux	3 960	55 985
	Officiers supérieurs	36 458	34 768
	Officiers subalternes	19 710	27 290
	Sous-officiers	267 785	17 450
	Caporaux et soldats	30 239	9 871
Total général		358 152	19 541

* y compris accessoires de pension

Les militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées ont été reclassés dans la hiérarchie des grades militaires.

ns : non significatif compte-tenu de la faiblesse de l'effectif

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite d'ayants droit en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions cristallisées

-

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

b. militaires

Accessoires et suppléments de pension

Montants bruts exprimés en année pleine

	Ayants droit			Ayants cause		
	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension	Nombre de pensions bénéficiaires	Montant moyen annuel de pension *	Montant moyen annuel de l'accessoire ou du supplément de pension
Majoration pour enfants	101 521	24 843	2 807	47 351	11 563	1 447
Majoration pompier	7 509	12 843	1 827	1 179	6 436	974
Majoration gendarme	13 070	22 753	3	18 809	11 213	2
Nouvelle bonification indiciaire	38 166	24 107	66	1 889	8 453	22

* y compris accessoires de pension

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite en paiement au 31 décembre 2007, hors pensions cristallisées et hors pensions d'orphelins

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

b. militaires

Répartition par centre de paiement des militaires retraités et de leurs ayants cause

Centres de paiement		Pensions militaires		
		Ayants droit (1)	Ayants cause	Total
I - Métropole	Ajaccio	3 703	2 299	6 002
	Amiens	6 778	2 872	9 650
	Besançon	6 766	3 415	10 181
	Bordeaux	30 294	12 016	42 310
	Caen	5 606	2 620	8 226
	Châlons-en-Champagne	7 240	3 239	10 479
	Clermont-Ferrand	4 941	2 507	7 448
	Créteil	7 536	3 224	10 760
	Dijon	8 614	4 627	13 241
	Grenoble	10 606	5 490	16 096
	Lille	9 370	4 390	13 760
	Limoges	17 439	7 791	25 230
	Lyon	8 117	4 132	12 249
	Marseille	20 035	8 813	28 848
	Metz	15 185	6 075	21 260
	Montpellier	20 543	9 050	29 593
	Nantes	12 372	5 943	18 315
	Nice	26 387	11 609	37 996
	Paris	18 594	9 605	28 199
	Rennes	39 549	18 306	57 855
	Rouen	14 301	5 586	19 887
	Strasbourg	8 155	3 451	11 606
	Toulouse	19 442	8 226	27 668
	Tours	14 711	6 037	20 748
	Total Métropole	336 284	151 323	487 607
II - D.O.M.-T.O.M.	Fort-de-France	3 217	932	4 149
	Saint-Denis	3 370	653	4 023
	Nouméa	2 216	372	2 588
	Papeete	2 165	375	2 540
		Total D.O.M.-T.O.M.	10 968	2 332
III - Etranger	Nantes étranger	5 051	3 501	8 552
	Autres assignations	19 660	24 364	44 024
		Total étranger	24 711	27 865
TOTAL GENERAL		371 963	181 520	553 483

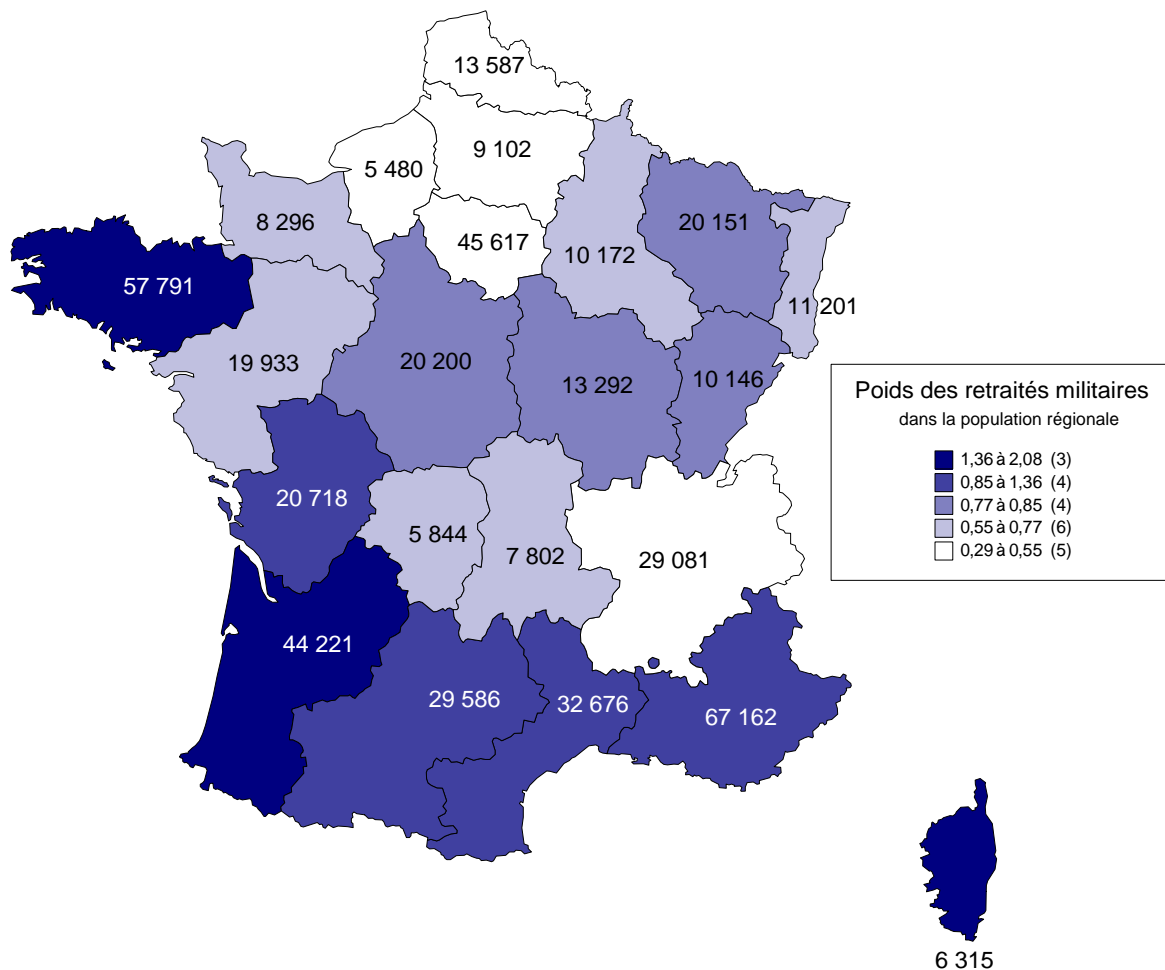
(1) Non compris les titulaires de soldes de réserve

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des pensions

Champ : pensions militaires de retraite en paiement au 31 décembre 2007 hors pensions temporaires d'orphelins et soldes de réserve

Répartition géographique des militaires retraités et de leurs ayants cause

Poids des retraités militaires dans la population régionale



Effectif, au 31/12/2007, de retraités militaires, ayants droits et ayants cause (hors pensions temporaires d'orphelins) par région de domicile, rapporté à la population de la région au 1^{er} janvier 2007 (source : INSEE)

IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

c. allocations temporaires d'invalidité

Effectif et grandeurs moyennes

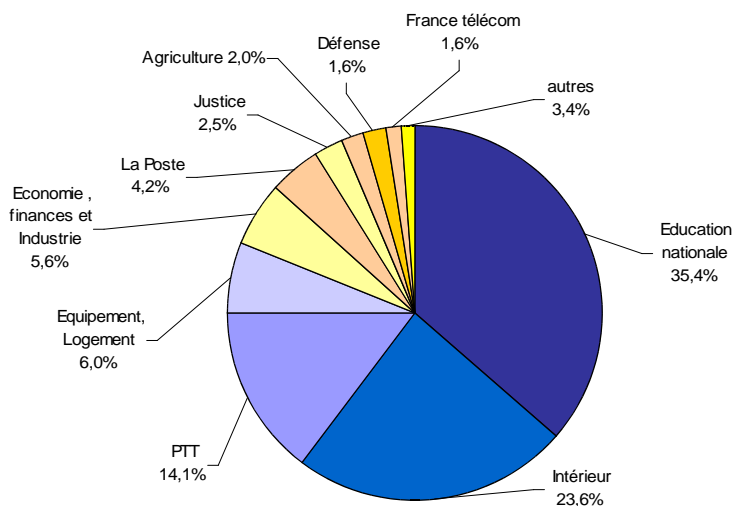
	Hommes	Femmes	Ensemble
effectif	40 336	22 581	62 917
taux moyen d'ATI	17,83	15,68	17,06
ATI moyenne	2 187	1 925	2 093

Répartition par administration

Administrations	Allocations temporaires d'invalidité	
	en nombre	%
Education nationale	22 255	35,37
Intérieur	14 818	23,55
PTT	8 903	14,15
Equipement, Logement	3 751	5,96
Economie , finances et Industrie	3 535	5,62
La Poste	2 676	4,25
Justice	1 554	2,47
Agriculture	1 235	1,96
France télécom	1 039	1,65
Défense	990	1,57
Emploi et solidarité	628	1,00
Recherche	465	0,74
Culture	369	0,59
Transports - Aviation civile	180	0,29
Anciens combattants et victimes de guerre	167	0,27
INRA	166	0,26
Affaires étrangères	74	0,12
Transports - Mer	65	0,10
Premier ministre	43	0,07
DOM-TOM	4	0,01
TOTAL	62 917	100,00

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des ATI

Champ : allocations temporaires d'invalidité en paiement au 31 décembre 2007



IV. Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité

3. Stock au 31 décembre 2007

c. allocations temporaires d'invalidité

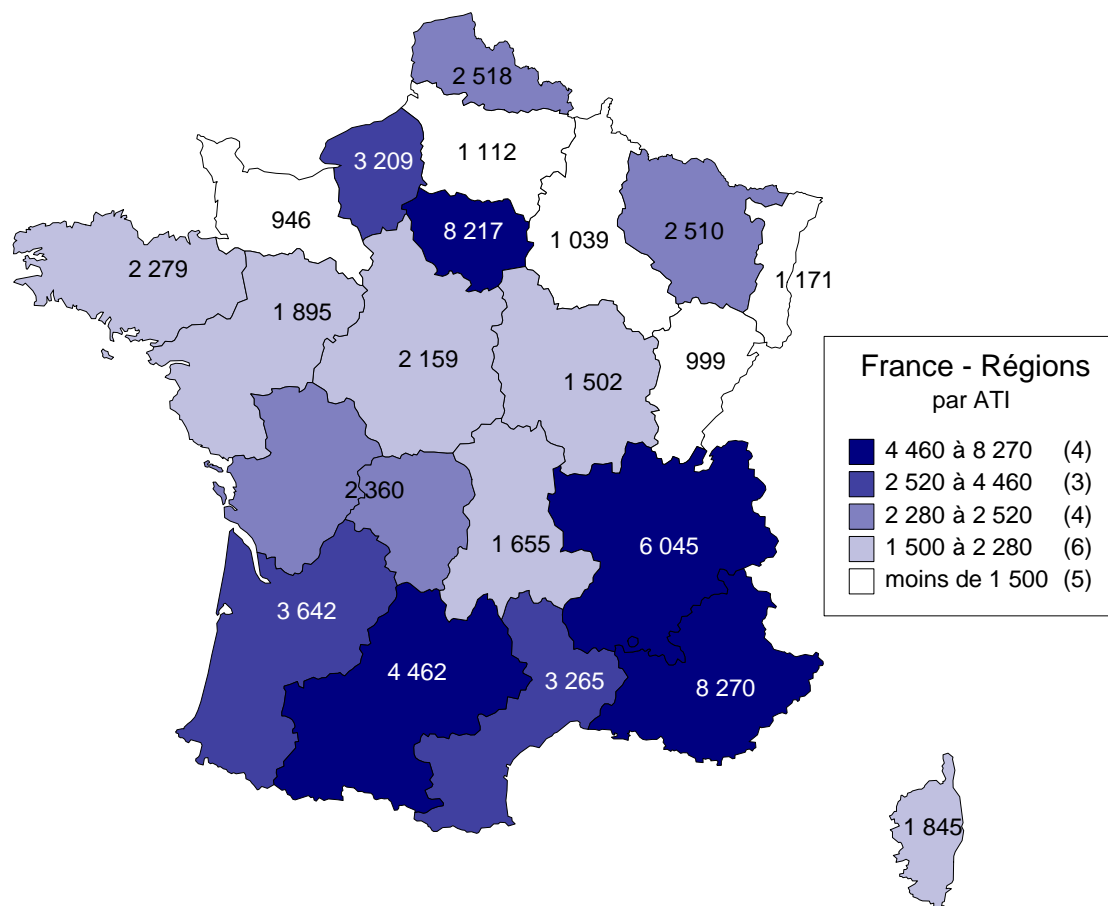
Répartition par centre de paiement

Centres de paiement		Allocations temporaires d'invalidité
I - Métropole	Ajaccio	1 845
	Amiens	1 112
	Besançon	999
	Bordeaux	3 642
	Caen	946
	Châlons-en-Champagne	1 039
	Clermont-Ferrand	1 655
	Créteil	2 564
	Dijon	1 502
	Grenoble	2 727
	Lille	2 518
	Limoges	2 360
	Lyon	3 318
	Marseille	4 368
	Metz	2 510
	Montpellier	3 265
	Nantes	1 895
	Nice	3 902
	Paris	5 653
	Rennes	2 279
	Rouen	3 209
Strasbourg	1 171	
Toulouse	4 462	
Tours	2 159	
	Total Métropole	61 100
II - D.O.M.-T.O.M.	Fort-de-France	851
	Saint-Denis	490
	Nouméa	84
	Papeete	70
		Total D.O.M.-T.O.M.
III - Etranger	Nantes étranger	204
	Autres assignations	118
		Total Etranger
TOTAL GENERAL		62 917

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des ATI

Champ : allocations temporaires d'invalidité en paiement au 31 décembre 2007

Répartition par centre de paiement des allocations temporaires d'invalidité



Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des ATI

Champ : allocations temporaires d'invalidité en paiement au 31 décembre 2007

Les allocations de Poitou-Charentes sont gérées par la région Limousin

V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Evolution des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Pensions en paiement au 31 décembre 2007

	NOMBRE				MONTANT en année pleine (en millions d'euros)			
	Invalides	Conjoints survivants et orphelins	Ascendants	Total	Invalides	Conjoints survivants et orphelins	Ascendants	Total
1994	416 394	175 841	19 422	611 657	1 796	908	45	2 749
1995	404 482	171 499	18 112	594 093	1 795	911	43	2 749
1996	391 073	166 508	16 602	574 183	1 727	884	39	2 650
1997	375 054	161 479	15 315	551 848	1 650	864	36	2 550
1998	357 479	154 634	13 591	525 704	1 568	836	32	2 436
1999	341 271	147 621	11 613	500 505	1 524	817	29	2 370
2000	330 330	143 281	10 862	484 473	1 469	795	27	2 291
2001	315 980	137 950	9 534	463 464	1 413	773	25	2 211
2002	301 679	131 610	8 149	441 438	1 354	753	21	2 128
2003	290 044	128 066	7 624	425 734	1 282	730	20	2 031
2004	280 453	126 069	7 273	413 795	1 227	718	19	1 964
2005	269 089	118 116	6 565	393 770	1 168	694	17	1 879
2006	259 607	114 185	6 242	380 034	1 122	675	16	1 813
2007	249 372	108 963	5 817	364 152	1 128	702	16	1 846

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des PMIVG

Champ : pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre en paiement au 31 décembre de l'année considérée

Pensions attribuées dans l'année (en effectif)

	Invalides		Conjoints survivants et orphelins	Ascendants	Total
	Premières liquidations	Révisions pour infirmité nouvelle ou aggravée	Premières liquidations	Premières liquidations	
1994	3 163	5 375	4 824	159	13 521
1995	2 653	4 968	4 468	147	12 236
1996	2 177	4 412	4 757	130	11 476
1997	2 507	4 107	4 556	113	11 283
1998	2 401	3 737	4 224	101	10 463
1999	1 831	3 272	4 112	55	9 270
2000	1 668	3 104	3 969	66	8 807
2001	1 365	2 713	3 796	64	7 938
2002	1 704	2 568	4 001	57	8 330
2003	1 448	2 309	3 909	58	7 724
2004	1 453	2 446	3 710	63	7 672
2005	1 521	2 427	3 336	53	7 337
2006	1 363	2 265	2 976	65	6 669
2007	1 502	2 183	2 843	53	6 581

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des PMIVG

Champ : pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre entrées en paiement au cours de l'année considérée

V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Effectifs et montants militaires

	Situation au 31 décembre 2006			Situation au 31 décembre 2007			Evolution 2007/2006 (en pourcentage)		
	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant
Guerre 1914-1918									
Avantage principal									
Invalides	ns		ns						
Conjoints et orphelins	3 205		14 800 002	2 947		16 538 824	-8%		12%
Ascendants			3 205						
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		ns	ns						
Allocations aux grands mutilés		ns	ns						
Majorations pour assistance d'une tierce personne									
Total	3 207	ns	14 825 372	2 947		16 538 824	-8%		12%
Guerre 1939-1945									
Avantage principal									
Invalides	66 372		237 321 430	60 109		234 897 981	-9%		-1%
Conjoints et orphelins	74 119		437 565 541	69 932		447 820 748	-6%		2%
Ascendants	565		930 284	510		1 436 490	-10%		54%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		19 171	103 342 203		17 216	99 586 840		-10%	-4%
Allocations aux grands mutilés		11 359	98 435 930		10 286	94 754 844		-9%	-4%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		599	1 817 673		564	1 874 824		-6%	3%
Total	141 056	31 129	879 413 061	130 551	28 066	880 371 726	-7%	-10%	0%
Hors-guerre									
Avantage principal									
Invalides	169 855		364 868 747	167 350		373 758 279	-1%		2%
Conjoints et orphelins	25 343		146 724 135	25 090		161 843 962	-1%		10%
Ascendants	5 097		13 423 548	4 795		13 322 553	-6%		-1%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		15 591	89 455 717		15 110	90 536 922		-3%	1%
Allocations aux grands mutilés		4 126	26 369 499		4 034	27 341 967		-2%	4%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		1 067	6 361 827		1 057	6 300 211		-1%	-1%
Total	200 295	20 784	647 203 473	197 235	20 201	673 103 894	-2%	-3%	4%
TOTAL	344 558	51 915	1 541 441 906	330 733	48 267	1 570 014 444	-4%	-7%	2%

Les montants indiqués ci-dessus représentent le coût des pensions exprimé en année pleine

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des PMIVG 2006 et 2007

Champ : Pensions militaires d'invalidité en paiement aux 31/12/2006 et 31/12/2007

ns : non significatif

V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Effectifs et montants victimes civiles

	Situation au 31 décembre 2006			Situation au 31 décembre 2007			Evolution 2007/2006 (en pourcentage)		
	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant
Guerre 1914-1918									
Avantage principal									
Invalides	85		305 067	73		272 551	-14%		-11%
Conjoints et orphelins	107		784 673	100		743 058	-7%		-5%
Ascendants (1)	3		6 410	3		9 754	0%		52%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		49	362 527		45	350 369		-8%	-3%
Allocations aux grands mutilés		25	173 562		21	153 316		-16%	-12%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		8	21 513		8	21 823		0%	1%
Total	195	82	1 653 752	176	74	1 550 870	-10%	-10%	-6%
Guerre 1939-1945									
Avantage principal									
Invalides	21 359		88 875 970	19 951		89 068 569	-7%		0%
Conjoints et orphelins	10 223		68 104 611	9 764		67 122 608	-4%		-1%
Ascendants	437		1 162 881	384		1 183 180	-12%		2%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		8 440	46 931 058		7 879	50 917 210		-7%	8%
Allocations aux grands mutilés		5 982	46 496 486		5 537	47 293 949		-7%	2%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		425	869 219		433	1 198 253		2%	38%
Total	32 019	14 847	252 440 226	30 099	13 849	256 783 768	-6%	-7%	2%
Hors-guerre									
Avantage principal									
Invalides	1 934		5 183 591	1 889		5 189 192	-2%		0%
Conjoints et orphelins	1 188		7 492 869	1 130		7 626 499	-5%		2%
Ascendants	140		392 291	125		377 329	-11%		-4%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		388	2 667 696		383	2 622 038		-1%	-2%
Allocations aux grands mutilés		242	1 507 429		238	1 526 191		-2%	1%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		41	198 265		38	194 980		-7%	-2%
Total	3 262	671	17 442 141	3 144	659	17 536 230	-4%	-2%	1%
TOTAL	35 476	15 600	271 536 119	33 419	14 582	275 870 868	-6%	-7%	2%

(1) Pensions attribuées à des parents d'enfants victimes d'engins explosifs de la guerre 1914/1918

Les montants indiqués ci-dessus représentent le coût des pensions exprimé en année pleine

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des PMIVG 2006 et 2007

Champ : Pensions de victimes civiles en paiement aux 31/12/2006 et 31/12/2007

V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Récapitulation

	Situation au 31 décembre 2006			Situation au 31 décembre 2007			Evolution 2007/2006 (en pourcentage)		
	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant	effectif avantage principal	dont effectif avec accessoire	Montant
RECAPITULATION									
Militaires									
Avantage principal									
Invalides	236 229		602 197 681	227 459		608 656 260	-4%		1%
Conjoints et orphelins	102 667		599 089 678	97 969		626 203 533	-5%		5%
Ascendants	5 662		14 357 037	5 305		14 759 043	-6%		3%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		34 763	192 805 240		32 326	190 123 762		-7%	-1%
Allocations aux grands mutilés		15 486	124 812 770		14 320	122 096 811		-8%	-2%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		1 666	8 179 500		1 621	8 175 035		-3%	0%
Total	344 558	51 915	1 541 441 906	330 733	48 267	1 570 014 444	-4%	-7%	2%
Victimes civiles									
Avantage principal									
Invalides	23 378		94 364 628	21 913		94 530 311	-6%		0%
Conjoints et orphelins	11 518		76 382 153	10 994		75 492 165	-5%		-1%
Ascendants	580		1 561 582	512		1 570 263	-12%		1%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		8 877	49 961 281		8 307	53 889 617		-6%	8%
Allocations aux grands mutilés		6 249	48 177 476		5 796	48 973 456		-7%	2%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		474	1 088 998		479	1 415 055		1%	30%
Total	35 476	15 600	271 536 119	33 419	14 582	275 870 868	-6%	-7%	2%
Militaires et victimes civiles									
Avantage principal									
Invalides	259 607		696 562 309	249 372		703 186 572	-4%		1%
Conjoints et orphelins	114 185		675 471 831	108 963		701 695 698	-5%		4%
Ascendants	6 242		15 918 620	5 817		16 329 307	-7%		3%
Accessoires									
Allocations aux grands invalides		43 640	242 766 521		40 633	244 013 379		-7%	1%
Allocations aux grands mutilés		21 735	172 990 246		20 116	171 070 267		-7%	-1%
Majorations pour assistance d'une tierce personne		2 140	9 268 497		2 100	9 590 091		-2%	3%
TOTAL GENERAL	380 034	67 515	1 812 978 025	364 152	62 849	1 845 885 313	-4%	-7%	2%

Les montants indiqués ci-dessus représentent le coût des pensions exprimé en année pleine

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, bases des PMIVG 2006 et 2007

Champ : Pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre en paiement aux 31/12/2006 et au 31/12/2007

V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

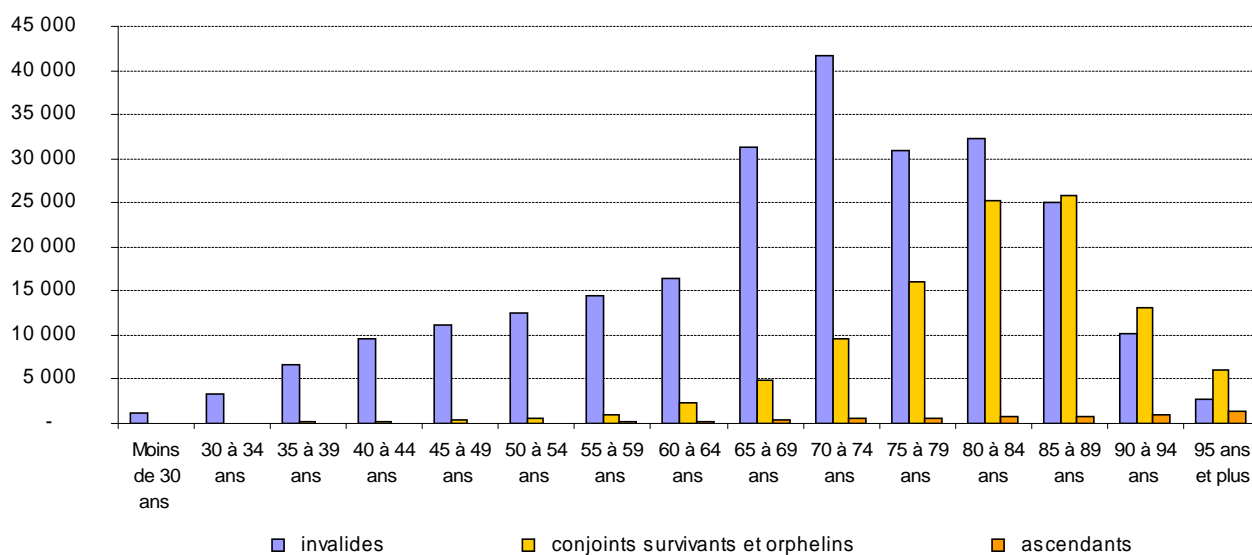
Répartition par âge des titulaires de pension

Age au 31/12/2007	Invalides		Conjoints survivants		Ascendants		Ensemble	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins de 30 ans	1 201	0,5	21	0,0			1 222	0,3
30 à 34 ans	3 307	1,3	48	0,0			3 355	0,9
35 à 39 ans	6 692	2,7	103	0,1			6 795	1,9
40 à 44 ans	9 661	3,9	185	0,2	1	0,0	9 847	2,7
45 à 49 ans	11 073	4,4	352	0,3	10	0,2	11 435	3,2
50 à 54 ans	12 575	5,0	604	0,6	36	0,6	13 215	3,7
55 à 59 ans	14 465	5,8	1 036	1,0	110	1,9	15 611	4,3
60 à 64 ans	16 380	6,6	2 321	2,2	271	4,7	18 972	5,3
65 à 69 ans	31 300	12,6	4 975	4,7	387	6,7	36 662	10,2
70 à 74 ans	41 700	16,7	9 605	9,1	577	9,9	51 882	14,4
75 à 79 ans	30 896	12,4	16 007	15,1	647	11,1	47 550	13,2
80 à 84 ans	32 263	12,9	25 322	24,0	707	12,2	58 292	16,2
85 à 89 ans	25 059	10,0	25 858	24,5	814	14,0	51 731	14,3
90 à 94 ans	10 119	4,1	13 111	12,4	907	15,6	24 137	6,7
95 ans et plus	2 681	1,1	6 160	5,8	1 350	23,2	10 191	2,8
TOTAL	249 372	100,0	105 708	100,0	5 817	100,0	360 897	100,0
Age moyen	69 a 11 m		81 a 5 m		85 a 2 m		72 a 10 m	

Y compris pensions cristallisées ; non compris les 3 255 orphelins titulaires d'une pension

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des PMIVG 2007

Champ : pensions en paiement au 31 décembre 2007



V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

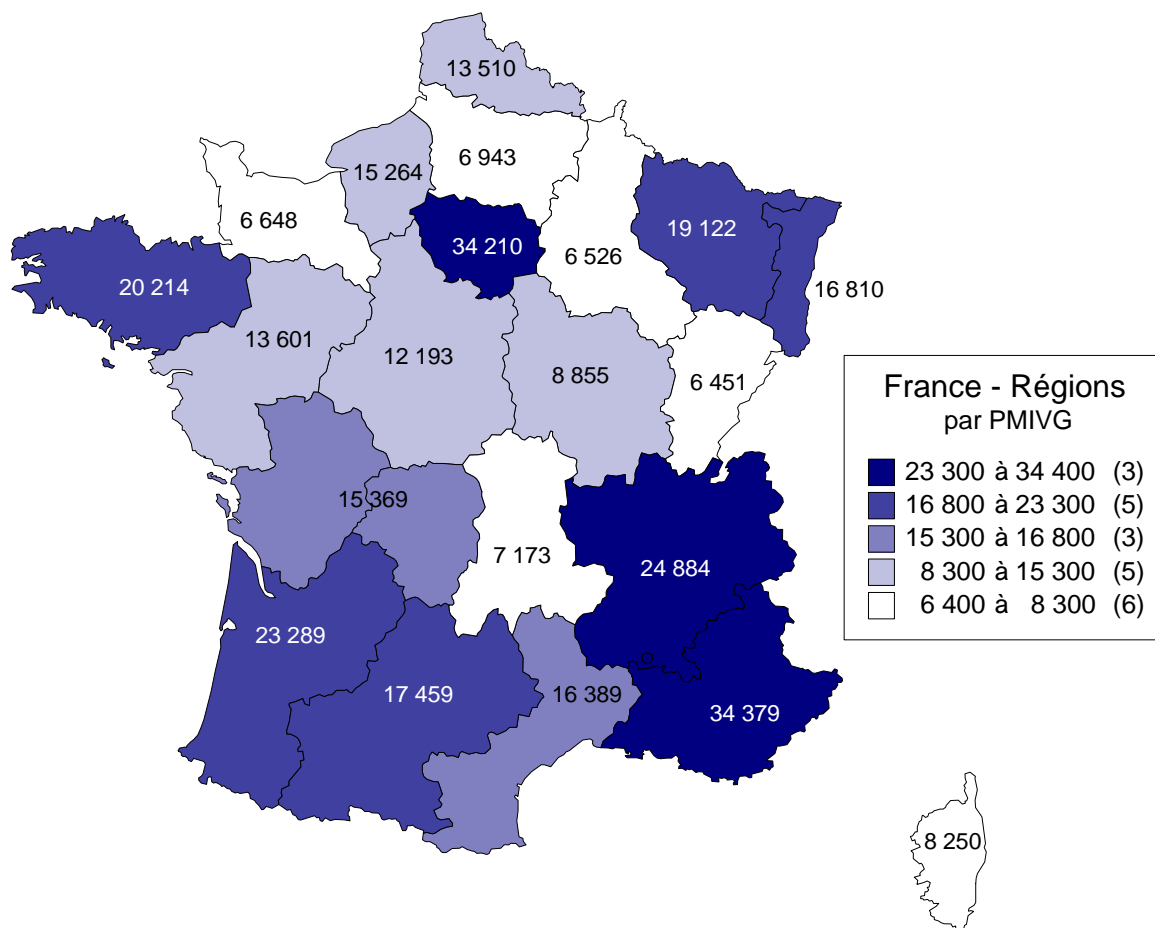
Répartition par centre de paiement

Centres de paiement		Invalides	Conjoints survivants et orphelins	Ascendants	Ensemble
I - Métropole	Ajaccio	5 246	2 963	41	8 250
	Amiens	4 942	1 841	160	6 943
	Besançon	4 478	1 826	147	6 451
	Bordeaux	15 858	7 094	337	23 289
	Caen	4 660	1 803	185	6 648
	Châlons-en-Champagne	4 633	1 769	124	6 526
	Clermont-Ferrand	4 858	2 186	129	7 173
	Créteil	6 344	2 154	47	8 545
	Dijon	5 966	2 701	188	8 855
	Grenoble	9 328	3 599	179	13 106
	Lille	9 581	3 575	354	13 510
	Limoges	10 001	5 066	302	15 369
	Lyon	8 562	3 073	143	11 778
	Marseille	12 208	4 374	221	16 803
	Metz	13 544	5 292	286	19 122
	Montpellier	11 300	4 835	254	16 389
	Nantes	9 373	3 926	302	13 601
	Nice	11 889	5 518	169	17 576
	Paris	18 088	7 413	164	25 665
	Rennes	13 383	6 457	374	20 214
	Rouen	11 496	3 610	158	15 264
	Strasbourg	10 490	6 209	111	16 810
	Toulouse	12 110	5 069	280	17 459
	Tours	8 532	3 466	195	12 193
	Total Métropole	226 870	95 819	4 850	327 539
II - D.O.M.-T.O.M.	Fort-de-France	1 225	162	113	1 500
	Saint-Denis	890	153	53	1 096
	Nouméa	661	79	20	760
	Papeete	528	73	25	626
		Total D.O.M.-T.O.M.	3 304	467	211
III - Etranger	Nantes étranger	4 048	1 561	139	5 748
	Autres assignations	15 150	11 116	617	26 883
		Total étranger	19 198	12 677	756
TOTAL GENERAL		249 372	108 963	5 817	364 152

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des PMIVG 2007

Champ : pensions en paiement au 31 décembre 2007

Répartition géographique des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en paiement au 31 décembre 2007



Champ : pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en paiement au 31 décembre 2007

Les pensions de Poitou-Charentes sont gérées par la région Limousin

V. Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Pensions en paiement par administration et par direction interdépartementale

	Invalides	Conjoints survivants et orphelins	Ascendants	Ensemble
Service des pensions des armées	90 090	36 964	2 156	129 210
Justice	-	7	-	7
Anciens combattants				
- Administration centrale	2 299	599	148	3 046
- Direction interdépartementale				
Ajaccio	3 237	1 716	25	4 978
Bordeaux	7 917	4 639	179	12 735
Caen	3 302	1 139	140	4 581
Clermont-Ferrand	3 476	1 665	86	5 227
Dijon	6 487	3 096	207	9 790
Grenoble	3 949	1 095	68	5 112
Lille	7 858	2 900	225	10 983
Limoges	6 160	3 676	194	10 030
Lyon	8 425	3 490	158	12 073
Marseille	11 673	5 266	231	17 170
Metz	9 320	4 124	141	13 585
Montpellier	5 250	2 885	137	8 272
Nancy	4 001	1 300	85	5 386
Nantes	6 126	2 865	245	9 236
Paris	27 167	9 304	276	36 747
Rennes	6 293	3 485	192	9 970
Rouen	7 342	2 985	197	10 524
Strasbourg	8 715	5 589	79	14 383
Toulouse	6 725	3 247	139	10 111
Tours	5 143	2 471	132	7 746
- Service des résidents à l'étranger (Château-Chinon)	8 417	4 456	377	13 250
TOTAL GENERAL	249 372	108 963	5 817	364 152

Source : DGFIP, Service des retraites de l'Etat, base des PMIVG 2007

Champ : pensions en paiement au 31 décembre 2007

Lexique

Allocation temporaire d'invalidité : allocation accordée au fonctionnaire pendant l'activité, indemnisant les séquelles d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle.

Ayant droit : ancien fonctionnaire, militaire ou magistrat radié des cadres et titulaire d'une pension attribuée au titre du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Ayant cause : veuve, veuf, orphelin ou encore conjoint divorcé du fonctionnaire, militaire ou magistrat, en droit d'obtenir au décès de ce dernier la réversion de sa pension ou les droits à pension acquis par lui en cas de décès en activité.

Bonifications : suppléments comptés en années, mois et jours qui s'ajoutent, pour le calcul d'une pension, aux services effectivement accomplis.

Catégorie active : catégorie des agents ayant effectué au moins 15 ans de services actifs et qui, de ce fait, peuvent obtenir la mise en paiement de leur pension avant l'âge normal de 60 ans (en 2007).

Catégorie sédentaire : catégorie des agents n'ayant pas effectué 15 ans de services actifs.

Coût des pensions en « année pleine » : coût annuel des pensions en paiement au 31 décembre de l'année, calculé sur la valeur du point d'indice de la fonction publique en vigueur à cette même date. Il se différencie du coût des pensions « en année en cours » correspondant à la dépense de crédits budgétaires de l'année ; les pensions, notamment celles qui ont été concédées ou radiées dans l'année, étant, alors, calculées pour leur durée réelle en tenant compte de l'évolution de la valeur du point d'indice.

Décote : minoration de la pension d'un fonctionnaire qui décide de prendre sa retraite sans avoir cotisé assez longtemps pour obtenir une pension au taux plein. La décote atteindra 5% l'an en 2015 pour chaque année manquante et sera plafonnée à 5 ans.

Durée d'assurance tous régimes : total de la durée des services et bonifications pris en compte dans le calcul de la pension civile ou militaire et des durées d'assurance dans les autres régimes de retraite de base obligatoires.

Hors catégorie : sont dits « hors catégorie » les personnels qui en contrepartie des sujétions et obligations auxquelles ils sont soumis, sont classés pour la fixation de leurs indices de traitement en dehors des catégories statutaires A, B ou C de la Fonction publique (personnels de la police nationale, de l'administration pénitentiaire, de la navigation aérienne...)

Motif de radiation des cadres : cf. page 10.

Pension d'invalidité : pension attribuée dans le cas d'une mise à la retraite par anticipation, pour cause d'incapacité permanente du fait de maladie ou de blessure.

Pension d'ancienneté : pension attribuée à celui qui est radié des cadres pour un motif autre que l'invalidité, soit sur demande de sa part, soit d'office parce qu'il a atteint la limite d'âge qui lui est applicable à raison de son grade notamment.

Pension à paiement immédiat ou différé : la pension est dite à paiement immédiat lorsque le fonctionnaire remplit, au moment où sa pension lui est attribuée, la condition d'âge imposée pour pouvoir en percevoir immédiatement les arrérages. Dans le cas contraire et dans l'attente de la date à laquelle cet âge sera atteint, la pension est dite à paiement différé.

Rente viagère d'invalidité : allocation s'ajoutant à la pension rémunérant les services, attribuée au fonctionnaire mis à la retraite pour invalidité lorsque la blessure ou maladie à l'origine de l'incapacité est reconnue imputable au service.

Pension principale d'orphelin : part de la pension du fonctionnaire ou militaire décédé (ou des droits à pension acquis par lui en cas de décès en activité) reversée à chacun de ses enfants de moins de 21 ans ou majeur infirme.

La pension de réversion, égale à 50% de la pension du fonctionnaire ou militaire, est ainsi attribuée aux enfants entre lesquels elle est partagée en parts égales, et non au conjoint, dans les cas suivants :

- 1) lorsque le conjoint est lui-même décédé
- 2) lorsque la veuve ou l'ex-conjointe divorcée du fonctionnaire vit en concubinage ou se remarie et qu'elle perd ainsi son droit à réversion au profit de ses enfants.

Lexique (*suite*)

Pension temporaire d'orphelin : pension attribuée à chacun des orphelins âgés de moins de 21 ans ou majeur infirme, du fonctionnaire ou militaire décédé, égale à 10% de la pension de celui-ci (ou des droits à pension acquis par lui en cas de décès en activité). Elle se cumule éventuellement avec la pension principale d'orphelin.

Radiation des cadres : décision administrative constatant qu'un fonctionnaire a cessé d'appartenir au corps dans lequel il était titulaire d'un grade ou d'un emploi.

Rente viagère d'invalidité : allocation qui s'ajoute à la pension rémunérant les services pour indemniser un fonctionnaire de l'invalidité dont il est atteint lorsque celle-ci a été reconnue en relation avec le service et a entraîné prématurément la cessation d'activité de l'intéressé.

Services actifs : services accomplis dans des emplois figurant sur une liste limitative et considérés comme présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles.

Solde de réserve : émoluments versés aux officiers généraux placés dans la deuxième section où ils sont maintenus en activité et mis à la disposition du ministre de la Défense, dont le montant est égal à celui de la pension de retraite à laquelle les intéressés pourraient prétendre s'ils étaient radiés des cadres.

Surcote : majoration de la pension attribuée au fonctionnaire qui, après 60 ans, continue à travailler au-delà de la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une pension au taux plein. Le taux de la surcote est de 3% par année de travail supplémentaire effectuée jusqu'au 31 décembre 2008, et de 5% par année de travail effectuée à compter du 1^{er} janvier 2009.

Tierce personne (assistance d'une) : obligation pour un pensionné invalide d'avoir recours à l'aide d'une autre personne pour accomplir les actes ordinaires de la vie qu'il ne peut effectuer seul.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES RETRAITES DE L'ETAT

10, boulevard Gaston-Doumergue

44964 NANTES CEDEX 9

☎ 02 40 08 81 10

pensions@dgfip.finances.gouv.fr

www.pensions.bercy.gouv.fr



Directeur de la publication : Jean-Yves Raude
Conception et réalisation : Bureau financier et des statistiques
Secrétariat Général - Communication
Direction Générale des Finances Publiques - Service des Retraites de l'Etat
Dépôt légal : février 2010 - ISSN : 2107-6936